

Florent DUFAUX

**Conception d'un fonds commun de documents musicaux pour les
Bibliothèques municipales de la Ville de Genève**

Travail présenté à l'Ecole d'information documentaire pour l'obtention du diplôme

Genève
2000

DUFAUX, Florent

Conception d'un fonds commun de documents musicaux pour les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève / Florent Dufaux. - Genève : E.I.D., 2000, 90 p. : ill. ; 30 cm

RESUME

Dans le cadre de leur politique multimédia, les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève ont décidé de mettre en place un fonds commun d'enregistrements musicaux.

Ce travail constitue une étude préliminaire à la mise en place de ce système.

Il examine les différentes étapes de la gestion des disques dans le cadre de ce fonds. Au delà de ces questions techniques, il s'interroge sur la place du disque, et de la musique en général dans les bibliothèques de lecture publique.

Enfin, il pose quelques balises concernant l'avenir des supports musicaux.

Ce travail a été dirigé par M. Olivier Goy, sous-directeur des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève.

Les propos émis dans ce travail n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	5
1.1 Le mandat	5
1.1.1 Présentation	5
1.1.2 Objectifs du travail.....	5
1.2 Contexte.....	6
1.2.1 Le réseau des Bibliothèques municipales	6
1.2.2 Place de l'audiovisuel.....	6
1.2.3 Les fonds communs audiovisuels	6
1.3 Méthodologie.....	8
2. LA MEDIATHEQUE PUBLIQUE MUSICALE	10
2.1 Notion de médiathèque	10
2.2 La musique : un thème parmi d'autres.....	10
2.3 Réseau et complémentarité.....	11
2.4 Les livres consacrés à la musique	11
2.4.1 Introduction.....	11
2.4.2 Indices Dewey et genres musicaux	11
2.4.3 Les documentaires des sections adultes :	12
2.4.3.1 Répartition par genres.....	12
2.4.3.2 Place et usage des documentaires :	12
2.4.3.3 Constats.....	13
2.4.4 Les documentaires des sections jeunes	13
2.4.5 La production éditoriale	13
2.4.6 Conclusion.....	14
3. REACTIONS DES BIBLIOTHECAIRES	15
3.1 Synthèse.....	15
3.2 Conclusion.....	16
4. SELECTION ET ACQUISITION.....	18
4.1 Objectifs du fonds	18
4.2 Cadre général de la sélection.....	18
4.3 Répartition des genres musicaux	19
4.3.1 Problématique.....	19
4.3.2 Le cas de la BPI.....	19
4.3.3 Le cas des Discothèques municipales	19
4.3.4 Répartition choisie pour le fonds commun.....	20
4.3.4.1 Catégories non retenues	20
4.3.4.2 Genres et répartition	20
4.4 Les protocoles de sélection	22
4.4.1 Définition.....	22
4.4.2 Modèle applicable au disque	23
4.4.3 Exemples pratiques.....	25
4.5 Internet : outil d'aide à la sélection	25
4.5.1 La musique sur internet	25
4.5.2 Les outils de recherche	26
4.5.3 Utilité pour le travail en discothèque	26
4.5.4 Conception d'un répertoire de sites.....	26

5. CATALOGAGE	27
5.1 Problématique	27
5.2 Profondeur de catalogage	27
5.3 Importation de notices BNF-DSAM.....	28
5.3.1 Le CD-ROM BNF-DSAM	28
5.3.2 Taux de recoupements avec BNF-DSAM	29
5.3.3 Déchargement des notices.....	29
5.4 Conclusion.....	30
6. INDEXATION	31
6.1 Introduction.....	31
6.2 Indexation systématique	31
6.3 Indexation alphabétique	32
6.4 Conclusion.....	33
7. LES « MODULES THEMATIQUES »	34
7.1 Modèle de circulation pour le fonds commun.....	34
7.2 Traitement de deux exemples	34
8. LES NOUVEAUX MEDIAS MUSICAUX.....	36
8.1 Les nouveaux supports optiques	36
8.1.1 Le DVD-Audio	36
8.1.2 Le « Super Audio Compact Disc ».....	37
8.1.3 Perspectives	37
8.2 Diffusion sur internet	37
8.3 Musique d'avenir	40
9. CONCLUSION	41
9.1 Bilan.....	41
9.2 Etat du travail.....	41
9.3 Remerciements	42
10. BIBLIOGRAPHIE	43
11. ANNEXES	47
11.1 Annexe 1 : exemple de protocole de sélection.....	48
11.2 Annexe 2 : « page d'accueil » du répertoire de liens internet utiles	54
11.3 Annexe 3 : manuel de catalogage des phonogrammes.....	58
11.4 Annexe 4 : module thématique consacré à la musique romantique	67
11.4.1 Discographie sélective	68
11.4.2 Bibliographie sommaire	74
11.5 Annexe 5 : module thématique consacré au hip-hop	83
11.5.1 Discographie sélective	84
11.5.2 Bibliographie sélective	86
11.6 Annexe 6 : graphiques	88

1. INTRODUCTION

1.1 Le mandat

1.1.1 Présentation

La direction des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève (BM) a décidé de mettre à la disposition des différentes succursales du réseau un fonds commun de disques musicaux.

Le fonds sera localisé à la nouvelle bibliothèque de Saint-Jean, qui doit ouvrir ses portes courant 2001. Les disques doivent ensuite pouvoir circuler sur l'ensemble du réseau, selon un système à déterminer.

Ce fonds est destiné à un public le plus large possible.

Ce travail de diplôme constitue une étude préalable à la mise en place de ce fonds. Il examine sa composition, les différentes étapes de la gestion des documents musicaux et leur intégration au sein des collections déjà existantes.

1.1.2 Objectifs du travail

Au delà de l'objectif principal que constitue le mandat, il semble intéressant de dégager un certain nombre d'objectifs secondaires. Ceux-ci offrent une approche légèrement différente du problème, et peuvent ainsi ouvrir d'autres perspectives.

Ce fonds commun doit permettre de développer le concept de médiathèque dans les différentes succursales. En effet, le réseau est constitué en majorité de bibliothèques au sens strict du terme, c'est-à-dire d'établissements prêtant presque exclusivement de l'écrit. Il semble aujourd'hui évident que cette pratique s'avère limitée face à l'attente du public, plus ou moins justifiée, d'une offre « multimédia ». Ce fonds commun doit permettre aux bibliothèques de développer, dans une certaine mesure, ce type d'offre multi-supports.

Pour ces bibliothèques, le support disque, relativement « ludique », doit servir de produit d'appel. Il peut permettre d'attirer un public qui ne lui est pas encore acquis.

A l'inverse, cette offre de disques destinée à un public très large, balisée, doit permettre l'accès à la musique d'un public « néophyte », qui se trouve peut-être déboussolé par l'offre importante, et au premier abord plus spécialisée, des deux discothèques.

Enfin, ce travail me semble avoir un enjeu technique, en ce sens qu'il doit offrir une plate-forme de test pour la gestion informatisée des documents sonores. Les deux discothèques pratiquent encore actuellement une gestion manuelle qui s'avère extrêmement lourde.

1.2 Contexte

1.2.1 Le réseau des Bibliothèques municipales

Ce travail prend place dans un réseau bien développé. Ce contexte revêt une importance toute particulière. Deux sites sont déjà consacrés aux phonogrammes, les discothèques des Minoteries et de Vieusseux. De plus, un fonds commun de livres existe déjà aux BM, certains de ses principes de fonctionnement devront être appliqués au nouveau fonds.

Les BM comprennent six bibliothèques qui se divisent chacune en sections adultes et jeunes (succursales de la Cité, des Eaux-Vives, de la Jonction, des Minoteries, des Pâquis et de la Servette).

L'actuelle bibliothèque de Saint-Jean n'est constituée que d'une section jeunes.

La bibliothèque des jeunes de la Cité comprend un espace médiathèque, où l'on trouve principalement des vidéos.

A ces services « classiques » s'adjoignent encore la Bibliothèque des sports (C.E.D.E.P.S.), un service de bibliobus, un service à domicile, et la bibliothèque de la prison de Champ-Dollon.

Le fonds commun de phonogrammes sera basé à la nouvelle bibliothèque de Saint-Jean. Celle-ci regroupera dans un nouveau bâtiment la section jeune déjà existante et une section adulte qui verra le jour prochainement.

1.2.2 Place de l'audiovisuel

Les documents audiovisuels ont déjà une place importante dans le réseau des BM. La Discothèque des Minoteries, première étape de cette évolution, a vu le jour en 1979. Celle-ci a adopté le disque compact en 1985. Cette même année s'ouvrait une seconde discothèque à Vieusseux.

La bibliothèque des Pâquis a inauguré en 1992 la première « logithèque » de Suisse. Cette même année, s'ouvrait l'espace médiathèque de la bibliothèque de la Cité.

On dénote donc une forte volonté de mise à disposition du public des nouveaux supports. L'importance des fonds des deux discothèques est là pour le prouver (plus de 30'000 documents chacune).

On a pour l'instant, pour des raisons d'organisation et de budget, favorisé la séparation des différents supports. Cette conception ne semble plus compatible avec les besoins du public actuel, qui sollicite une approche « multimédia » de l'information.

Cette lacune risque de constituer un fort handicap pour les bibliothèques. Elles ne peuvent plus se contenter de ne présenter que des documents imprimés, au risque de voir leur fréquentation baisser considérablement.

1.2.3 Les fonds communs audiovisuels

Afin de transformer peu à peu les bibliothèques en véritables médiathèques, des fonds communs de documents audiovisuels sont progressivement mis en place.

Il s'agit de proposer des fonds centralisés de documents vidéos, multimédia (CD-ROM) et musicaux accessibles en tout point du réseau par les usagers, grâce à un système de réservations. Les bibliothèques doivent aussi pouvoir emprunter momentanément des lots de ces documents pour les mettre à disposition de leurs lecteurs.

Cette approche permet de répondre aux attentes des usagers à un coût raisonnable. Il ne paraît en effet pas envisageable que chaque succursale commence à acquérir individuellement tous les types de supports.

1.3 Méthodologie

Ce travail se divise en deux principaux axes d'étude, intimement liés.

Tout d'abord, il m'a semblé important de s'interroger sur la place que peut occuper la musique dans une bibliothèque de lecture publique. J'ai donc abordé le concept de « médiathèque musicale publique », en théorie, mais aussi dans le contexte qui nous occupe.

J'ai effectué cette approche en trois temps. Tout d'abord en étudiant la littérature (peu abondante) consacrée à ce sujet, puis en analysant la place actuelle de la musique dans les bibliothèques du réseau et enfin, en interrogeant les bibliothécaires pour mieux cerner les attentes et les craintes relatives à l'introduction de nouveaux supports.

Ensuite, sur la base de cette idée, ainsi que du contexte des BM et du fonds commun, je me suis intéressé aux aspects techniques du traitement des phonogrammes.

Le domaine de la sélection et acquisition des documents représente le point central de ce travail.

Cette étape amène des questions fondamentales. Elle nécessite une réflexion sur le public visé et les objectifs du fonds. Une fois ceci posé, il devient possible d'esquisser la composition de la collection, en précisant la part réservée à chaque genre musical.

Le monde de la musique, et surtout de l'édition phonographique, se révèle passablement complexe. La diversité des styles musicaux, et des documents proposés au disothécaire est énorme. Le travail de sélection et d'acquisition me semble donc particulièrement ardu. Il m'a donc paru utile, dans le cadre de cette étude de mettre en place des outils d'aide à la sélection, afin de formaliser cette étape, et lui donner des bases les plus solides possibles.

Le catalogage constitue un point sensible de cette étude. Les discothèques municipales ne sont pas encore informatisées, et un précédent travail de diplôme¹, pourtant fort complet, n'avait pas permis d'aborder concrètement ce problème.

Je me suis attelé à cette question en essayant d'adopter des compromis rationnels. Cette réflexion se concrétise sous la forme d'une proposition de manuel de catalogage des phonogrammes et d'une étude, malheureusement assez sommaire, du déchargement de notice.

J'ai aussi étudié le problème de l'indexation des disques, toujours dans la perspective d'une intégration aux collections existantes. Cette étape du traitement intellectuel des documents me paraît particulièrement importante. Elle détermine la place, physique et conceptuelle, du document dans l'ensemble plus large que représente la médiathèque. Elle doit par là même favoriser les « liens » entre les différents supports, voire entre les différentes thématiques.

J'ai finalement tenté d'élaborer un modèle de circulation intéressant pour le fonds commun.

La place de ce chapitre, dans ce mémoire mais aussi dans l'étude proprement dite, est problématique.

D'un côté, ce point constitue une forme de synthèse des points précédents, puisque son fonctionnement est subordonné à la bonne marche des étapes précédentes, et découle des idées défendues dans la partie théorique. A l'inverse, le modèle de

¹ CREUTZ, Norbert. *Le catalogage des enregistrements sonores dans le format UNIMARC et avec le système ALS...*

circulation choisi influence plus ou moins fortement les autres aspects du travail, et il faut donc le considérer comme une sorte de fil conducteur pour l'ensemble du travail. En réalité, c'est l'étude de tous les aspects du problème, et leurs interactions, qui m'a conduit au modèle proposé, ce qui justifie je crois sa place.

Là aussi, j'ai tenté de proposer un modèle qui soit le plus proche possible du concept de médiathèque, et qui offre des connexions stimulantes entre les différents supports, ainsi qu'entre les ressources du réseau.

En guise de conclusion, j'ai tenté de donner une vision claire des perspectives qu'offre le marché de la musique. Celui-ci me semble en effet relativement confus, avec l'émergence de nouveaux supports et le développement rapide de la diffusion de musique en ligne. La « veille technologique » me paraît importante pour une médiathèque. Ce chapitre n'en est qu'une étape.

2. LA MEDIATHEQUE PUBLIQUE MUSICALE

2.1 Notion de médiathèque

Par médiathèque, on entend ici un établissement de lecture publique mettant l'information à la disposition de ses usagers sans privilégier un support particulier. Contrairement aux services traditionnels (bibliothèque, discothèque, vidéothèque) où le travail se trouve centré sur le support, on privilégie dans la médiathèque une approche thématique.

Cette conception des choses est le fait de l'évolution rapide de la production éditoriale et donc de la demande du public. On peut constater aux BM une demande toujours moins forte d'imprimés (les prêts de livre des sections adultes ont légèrement chutés en 1999), alors que la demande de documents audiovisuels par contre explose (19% de prêts supplémentaires pour les discothèques, 15% pour la médiathèque en 1999)¹.

Les bibliothèques doivent donc rapidement proposer de nouveaux supports, sous peine de voir la plupart de leurs lecteurs se reporter vers d'autres services.

De plus, l'introduction du multimédia semble à même d'attirer des publics jusqu'ici peu enclins à fréquenter les bibliothèques (notamment les jeunes). Ces nouveaux publics sont à même de donner une dimension et une légitimation supplémentaires à la bibliothèque (médiathèque...) : « L'appropriation par un plus vaste public donne à la bibliothèque un rôle nouveau de lieu de vie publique et de socialisation...de nouveaux développements : nouveaux services, rôle social, passerelles culturelles... »²

2.2 La musique : un thème parmi d'autres

Dans cette optique, si l'on considère la musique comme thème, il semble légitime de lui appliquer ce modèle de médiathèque.

Le concept de médiathèque publique musicale a été développé par D. Hausfater³. Cet auteur part du constat que l'édition musicale bénéficie d'une croissance impressionnante quel que soit le support (disque, mais aussi livre, partition, vidéo, multimédia). Cette croissance est bien entendue la conséquence d'une demande toujours plus grande de la part du marché, et du public des bibliothèques par extension. Il s'agit donc, pour la bibliothèque, qu'elle soit spécialisée dans la musique ou de nature encyclopédique, de développer cette approche multi-supports.

Ce concept sous-entend le développement global, au niveau des supports, des collections traitant de musique. Il s'agit de développer des passerelles, à la fois entre les différents supports présents dans une même bibliothèque, mais aussi entre les différentes compétences développées au sein d'un réseau, qu'il soit déjà constitué ou non.

¹ *Statistiques 1999*, Genève, Bibliothèques municipales, 2000. (Document interne)

² « La grande mutation des bibliothèques municipales » in *Développement culturel*, no 126, octobre 1998

³ HAUSFATER, Dominique. *La médiathèque musicale publique*

2.3 Réseau et complémentarité

La musique constitue dans une optique multi-supports un thème particulièrement riche et complexe. En effet, si l'enregistrement sonore représente le principal média concerné, tous les autres supports sont concernés : livre, vidéo, multimédia, musique imprimée...

Il s'agit donc d'exploiter au maximum les différentes ressources présentes au sein des BM, et d'établir des connexions entre celles-ci. Des sources extérieures au réseau pourraient aussi être sollicitées, comme par exemple la Bibliothèque musicale de la Ville de Genève pour les partitions.

En ce qui concerne le disque lui-même, il convient de mettre en valeur au maximum les compétences acquises par les discothécaires.

2.4 Les livres consacrés à la musique

2.4.1 Introduction

Dans le cas présent, on veut, dans un premier temps, intégrer une collection de disques musicaux à un réseau de bibliothèques présentant principalement des livres. Afin de déterminer les connexions possibles entre ces deux supports, je me suis d'abord livré à une analyse de l'existant, c'est-à-dire les fonds documentaires adultes du réseau consacrés à la musique.

Pour cela, je me suis livré à une analyse des titres indexés à l'indice Dewey 78X, pour l'ensemble des succursales adultes.

J'ai pour ce faire, utilisé un inventaire du fonds par catégories statistiques (au 4 avril 2000), issu du catalogue, donnant les titres de chaque bibliothèque, classés par cotes de rangement.

Le postulat de départ étant que ce fonds devait refléter certaines orientations thématiques de la collection, j'ai effectué un recensement des indices Dewey rencontrés, déterminé s'ils pouvaient être associés à un genre musical et compté le nombre de titres dans chaque catégorie retenue.

J'ai complété cette approche par une analyse plus sommaire des fonds des sections jeunes, puis des livres disponibles dans le commerce.

2.4.2 Indices Dewey et genres musicaux

Un certain nombre d'indices Dewey peuvent être associés à des genres musicaux.

Indice Dewey	Genre musical associé	Explication
780.78	Classique	<i>Interprètes</i> : uniquement pour la musique classique.
780.9		<i>Histoire</i> : comprend principalement des ouvrages sur les compositeurs
782		<i>Musique vocale</i>
782.1		<i>Opéra</i>
782.4		<i>Musique profane</i> : lied principalement
781.62	Ethno/world	<i>Musique traditionnelle, folklorique</i>
781.64	Reggae, blues, country	<i>Musique populaire de l'ouest américain</i> ! Difficilement associable à un genre, mélange world, blues et

		« divers »
781.65	Jazz	Toutes les subdivisions (781.65x) sont réunies ici
781.66	Pop-rock	Rock : les indices 782.421.62 (<i>folk</i>) et 782.421.649 (<i>rap</i>) sont regroupés ici
782.42	Chanson française	L'indice 782.416.3 (<i>chanson populaire</i>) est inclu dans cette catégorie

2.4.3 Les documentaires des sections adultes :

2.4.3.1 Répartition par genres

En comptant les titres pour chaque catégorie ainsi définie, on obtient la répartition moyenne par genre sur l'ensemble du réseau (cf. annexe 6, tableau 1).

On constate que la répartition du fonds documentaire correspond à une vision très « traditionnelle » de la culture musicale.

J'ai échafaudé plusieurs hypothèses afin d'expliquer cet état de fait :

- La production éditoriale n'est pas très innovante en matière de musique.
- Certains domaines, principalement le rock et la world, connaissent certes une production en constante évolution, mais celle-ci s'avère de qualité souvent médiocre.
- Cette production a toujours un temps de retard par rapport à la mode.
- Une part importante de la production reste soit confidentielle, soit d'un niveau de complexité trop élevé (études musicologiques).
- Le public à la fois mélomane et lecteur est finalement assez mince, et s'intéresse surtout à la musique classique.
- La composition et l'usage de ce domaine documentaire n'ont pas été étudiés.
- Les livres traitant de certains courants (rock, rap, reggae) sont peu acquis, par crainte des vols.

2.4.3.2 Place et usage des documentaires :

Ce simple comptage des titres ne se révèle pas suffisant si l'on souhaite avoir une vue d'ensemble de la collection. Il convient de s'intéresser aussi à l'usage qui en est fait, ainsi qu'à la place qu'elle occupe dans l'ensemble du fonds.

Pour commencer, les indices correspondant aux genres ne constituent qu'une partie des documentaires consacrés au sujet.

Sur l'ensemble du réseau, les ouvrages consacrés à la musique représentent 2,3% de la masse documentaire, ce qui s'avère relativement important.

Ils ont connu, pour 1999 un taux de rotation de 1,2 alors que le taux moyen était, pour les documentaires de 1,5. On constate donc qu'ils ne font pas partie des ouvrages à « succès ».

Sur le plan de la simple « rentabilité », une action amenant une valorisation de cette catégorie documentaire semble donc justifiée.

Ce type de calculs peut être affiné pour les sous-catégories associées aux genres. J'ai pour cela pris deux sites échantillons :

- la Bibliothèque des Minoteries section adultes (MIN), en raison de sa proximité avec la discothèque
- la bibliothèque des Eaux-Vives, section adultes (EVI), qui n'a pas de discothèque dans son rayon de proximité et dont la taille est relativement proche de celle des Minoteries.

On s'intéresse donc aux taux de rotation des ouvrages associés aux indices susmentionnés (cf. annexe 6, tableau 2).

Le pourcentage des emprunts dans chaque catégorie par rapport au total des emprunts de livres traitants de genres musicaux (usage relatif) peut aussi se montrer intéressant. On considère qu'il donne une approche usager (lecteur) de la répartition, tout en étant conscient que la composition du fonds a une influence non négligeable sur le comportement des lecteurs :

	classique	world/ethno	reggae/blues/country	jazz	pop-rock	chanson
EVI	39.8%	6.5%	7.8%	10.4%	13.0%	22.5%
MIN	40.3%	5.8%	5.0%	13.5%	10.5%	25.0%

2.4.3.3 Constats

- La répartition par genres s'avère assez proche de l'usage relatif, sans toutefois être totalement en adéquation.
- Le taux de rotation moyen pour ces catégories est encore inférieur à l'ensemble des 78X (respectivement 0,8 et 0,9 pour ces deux bibliothèques)
- Les taux de rotation sont plus élevés aux Minoteries. La proximité de la discothèque pourrait donc avoir une influence sur l'usage du fonds documentaire. Il faut ajouter que la bibliothèque des Minoteries possède plus de titres en musique (2,6% du fonds documentaire contre 2,2% pour les Eaux-Vives).

Il convient toutefois de manipuler ces chiffres avec précaution. En effet, les échantillons sont relativement limités, et ne sont donc pas forcément représentatifs. Dans certains genres, seuls certains sujets font monter les ratios (la musique sud-américaine par exemple pour l'indice 781.62).

2.4.4 Les documentaires des sections jeunes

Si toutes les succursales adultes réservent un traitement plus ou moins identique au domaine musical, il n'en va pas de même chez les jeunes. Ces différences apparaissent dans la place relative occupée par la musique dans le fonds (entre 1,4% et 3,4%, pour une moyenne sur le réseau jeunes de 2,5%), ainsi que dans la répartition donnée aux genres, et surtout dans l'équilibre «choisi » entre musique classique et pop-rock (cf. annexe 6, tableau 3).

Si l'on constate un équilibre sur l'ensemble du réseau, avec toutefois une légère préférence pour le classique, on remarque des différences notables entre les sites. Celles-ci sont bien entendu positives, elle dénotent une certaine attention portée à ce domaine, ainsi que le débat, implicite ou non, qu'il peut susciter. Je n'ai pas estimé l'usage du fonds par les jeunes par manque de temps.

2.4.5 La production éditoriale

Au niveau de la production éditoriale, il a semblé important de vérifier les assertions des bibliothécaires quant à l'offre de produits documentaires consacrés à la musique. Si Dominique Hausfater faisait preuve, en 1991, d'un certain enthousiasme à ce niveau¹, l'euphorie semble être retombée les années suivantes, puisque l'ouvrage *Musique en bibliothèque*, qui consacre un chapitre important à la production éditoriale², en arrive à un constat plus ou moins semblable à celui des bibliothécaires, c'est-à-dire d'une relative pauvreté de la production de livres grand public consacrés à ce sujet.

Afin d'avoir un aperçu de la production actuelle, j'ai étudié la base de données Electre (mise à jour de mars 2000). Le comptage des titres disponibles s'est fait sur

¹ HAUSFATER, Dominique. *La médiathèque musicale*

² PIERRET, Gilles. « La littérature musicale » in *Musique en bibliothèques*, pp. 201-226.

le même modèle que pour le fonds de livres du réseau, par indices Dewey. Il ne s'agit donc aucunement d'une évaluation critique des titres, je me suis limité à l'observation du *public recommandé*, en éliminant les ouvrages destinés à une audience universitaire. Ces chiffres sont donc, une fois de plus, à manipuler avec la plus grande prudence.

On obtient ici une répartition, qui au niveau de la simple masse de documents, ne correspond pas aux dires des professionnels (cf. annexe 6, tableau 4).

Hormis la place importante accordée à la variété française, aisément explicable par l'adéquation entre texte chanté et texte écrit, on constate une répartition des genres sensiblement différente de celle adoptée par les sections adultes du réseau.

2.4.6 Conclusion

Cette vision globale des ressources documentaires en musique des succursales adultes apparaît riche en enseignements.

Elle confirme la nécessité de la mixité des supports dans ce domaine. Cette approche thématique possède deux qualités. Elle doit, dans un premier temps, stimuler l'intérêt du public pour les documentaires, puis, dans un second temps rendre les professionnels plus attentifs à l'adéquation du fonds documentaire avec l'actualité musicale.

En effet, les livres semblent peu en phase avec la production discographique et les demandes d'un large public. On pourrait imaginer, à moyen terme, un développement en parallèle du fonds commun de disques et des documentaires traitant de musique.

A ce niveau, il conviendra d'accorder une place de choix aux périodiques musicaux, qui sont eux plus proche des goûts du public, voir les précédents. Internet doit faire l'objet d'une attention toute particulière.

Les sections jeunes donnent l'impression d'accorder une plus grande importance à cette thématique. Il semble qu'elle constitue un sujet particulièrement prisé des adolescents, il conviendra donc à ce niveau d'envisager certaines connexions et collaborations. On se reportera pour cela au travail de Vincent Delbruyère¹.

Toutefois il faut rester conscient du fait que les publics spécifiques des deux médias ne sont pas forcément « perméables ». Les lecteurs de littérature musicale n'iront pas spontanément vers le disque, et les consommateurs de musique enregistrée d'autant moins vers le livre.

Il s'avère donc nécessaire de créer une véritable interaction entre ces deux supports.

¹ DELBRUYERE, Vincent. *Passerelle : réflexion sur la création d'un secteur adolescents à la bibliothèque de Saint-Jean*, Genève, EID, 2000

3. REACTIONS DES BIBLIOTHECAIRES

3.1 Synthèse

Le fonds commun (FC) de disques étant amené, à moyen terme, à circuler dans les différentes bibliothèques du réseau, il semblait indispensable de connaître l'opinion des bibliothécaires sur ce sujet. Je me suis donc livré à une série d'entretiens avec les responsables des sections adultes et, selon les disponibilités, leurs collaborateurs. Ces discussions étaient précédées d'une présentation générale du travail. Elles ont eu lieu durant les six premières semaines de mon travail, à des stades assez différents de ma réflexion.

Un certain nombre de préoccupations communes se dégagent de ces entretiens. D'autres sont plus ponctuelles ou se révèlent liées au contexte d'une bibliothèque particulière.

Pour commencer, mentionnons que l'idée de diversification des supports s'avère relativement bien acceptée, voire jugée nécessaire et urgente par certains. Les bibliothèques ne peuvent plus se permettre de ne proposer que de l'écrit.

Notons toutefois que les disques musicaux ne sont que très rarement perçus comme une priorité à ce niveau. La vidéo est considérée comme un support documentaire plus pertinent, et plus en adéquation avec les attentes du public. Les CD-ROM multimédias suscitent certaines réserves du fait de leur obsolescence rapide et des obstacles techniques à leur consultation.

Certaines personnes pensent qu'il serait plus judicieux, dans ce domaine, de développer la collaboration entre discothèques et bibliothèques voisines (Minoteries, mais aussi Vieusseux et Servette)

Il semble pourtant admis que les bibliothèques prêteront à l'avenir moins de livres et que ceux-ci auront en partie laissé la place à d'autres types de documents.

De plus, les usagers ne semblent pas formuler explicitement ce type de demandes. Ils paraissent habitués à se déplacer entre les différents sites spécialisés et restent dans l'optique d'une bibliothèque prêtant uniquement des documents imprimés (même si, implicitement, cette approche ne les satisfait peut-être pas). On note cependant que se conforter dans cette approche constitue une attitude dangereuse à moyen terme.

La notion de proximité est jugée importante. Intuitivement, on perçoit que les usagers souhaitent emprunter différents supports au même endroit.

Ensuite, certaines réserves se font sentir quant à l'idée de baser la sélection des disques sur le fonds de documentaires musicaux. De toute évidence, cette partie du fonds ne fait pas la « fierté » des bibliothécaires.

Elle est en général perçue comme obsolète, et en décalage avec les attentes du public. Certaines personnes pensent qu'il vaudrait mieux se baser sur les périodiques, plus en phase avec l'actualité, voire la précédant, et exploiter ou créer un système de dépouillement et de dossiers documentaires consacrés à la musique. Certains avouent ne pas acquérir certains livres par crainte des vols (rap, reggae...).

La production éditoriale dans ce domaine est assez mal perçue. Hormis pour la musique classique, elle est jugée de qualité assez médiocre.

Certains professionnels se sentent quelque peu déboussolés face à ce sujet, et particulièrement face aux demandes du public jeune et jeune adulte, dont les goûts (ou plutôt les modes) évoluent très rapidement.

En définitive on en arrive au constat commun que des sources de type internet paraissent plus adaptées pour ce genre de demandes. Ce média semble en effet plus

rapide, plus proche de l'actualité, et plus attractif pour cette catégorie de public. On se référera donc au travail de Corinne Bieri¹.

L'idée de fonds commun est jugée opportune et rationnelle. Tous les intervenants s'accordent à dire qu'il n'est pas possible que toutes les bibliothèques commencent à acquérir et traiter ce nouveau support individuellement. Dans le même ordre d'idée, il semble nécessaire de confier la gestion de ce support à un personnel compétent, c'est-à-dire les discothécaires et/ou un(e) bibliothécaire faisant office d'agent de liaison entre le fonds commun et les bibliothèques.

Une autre solution est évoquée, il s'agit du système de « médiabus », un bibliobus disposant de documents multimédia et desservant les quartiers. Cela permettrait d'éviter un investissement en matériel dans chaque bibliothèque. (Ce système est exploité par la Médiathèque de la communauté française de Belgique)

Des craintes se font sentir quant à la circulation des documents au sein du fonds commun. Sa gestion risque de se révéler fastidieuse si les utilisateurs peuvent demander et réserver les CD localisés sur un autre site. Au contraire, certains pensent qu'il ne sert à rien d'offrir ce service si les réservations ne sont pas possibles. Notons que le prix de ce service couplé au prix du document audiovisuel se révèle assez dissuasif (3.70 au total).

Les bibliothécaires s'accordent à dire que ce fonds doit se démarquer de l'offre des discothèques. La grande majorité craint en effet de présenter à son public une mini-discothèque (de quelques centaines de CD) offrant un choix relativement large, mais un très petit nombre de disques. Cette solution est trop frustrante et donnerait l'impression d'un fonds « bricolé ». Ce n'est pas souhaitable.

Les principales craintes se font sentir au niveau des aspects purement matériels. En effet, la crainte de devoir « caser » des CD dans les bibliothèques avec les moyens du bord est une constante de ces entretiens. L'intégration de nouveaux supports est nécessaire, mais doit être rigoureusement planifiée au niveau du matériel (bacs, étagères, antivol). Les bibliothèques ont été prévues pour stocker des livres et les adapter à un nouveau support peut se révéler extrêmement coûteux. On dénote aussi une certaine angoisse face aux manipulations supplémentaires que peut engendrer le prêt de CD (vérification des disques, gestion de l'antivol, gestion de l'abonnement audiovisuel).

3.2 Conclusion

Les réactions des bibliothécaires portent l'attention sur un certain nombre de points capitaux.

La mise en place de ce fonds devrait d'abord commencer par une période de test dans la seule médiathèque de Saint-Jean. Le fonds doit « faire ses preuves » aux yeux des autres bibliothécaires du réseau.

Au niveau de la circulation, il ne semble pas judicieux de prêter aux succursales des lots de disques sans réelle cohérence.

Les aspects matériels doivent être étudiés avec soin, de même que la circulation des disques. Les professionnels ne sont pas disposés à accepter une charge de travail et des contraintes trop importantes liées à l'introduction du nouveau support.

Les observations sur le fonds de livres m'encouragent à prospecter au niveau des sources électroniques en ligne. Il convient cependant de souligner la nécessité

¹ BIERI, Corinne. *Vers de nouveaux services en Bibliothèques municipales de Genève : le projet Espace ressources et conseils*, Genève, EID, 2000

(toute relative) d'une réflexion axée sur le fonds de documentaires imprimés. Cette réflexion devrait en tous les cas avoir lieu dans le cadre de la Bibliothèque de Saint-Jean.

J'ai volontairement insisté sur les craintes rencontrées, qui sont, il faut le dire majoritaires. Notons que certains responsables font part d'une certaine urgence pour la diversification des supports et sont prêts, à court terme, à se lancer dans cette expérience de fonds commun.

4. SELECTION ET ACQUISITION

4.1 Objectifs du fonds

Ce fonds doit offrir au public le plus large possible un bon aperçu de la culture musicale dans toute sa variété.

Il sera constitué au départ d'environ 2000 documents, et sa masse de fonctionnement devrait atteindre, à moyen terme, 5000 documents.

Plus que de répondre aux besoins d'un public particulier, on compte privilégier le passage des usagers d'un genre musical à un autre. La petite taille de la collection est envisagée comme un atout. En effet, on estime qu'elle est à même de favoriser l'accessibilité et le passage entre les différents genres pour un public peu familier avec la culture musicale.

Le fonds peut permettre, d'une certaine façon, la circulation des différentes classes d'âge dans la bibliothèque : « Un premier constat fait voir que plus de la moitié des adultes de plus de vingt-cinq ans affirment *aimer les goûts musicaux des jeunes...* Hormis le tiers d'adultes dont la préférence va au classique, les goûts de ce groupe d'âge ne sont pas si différents de ceux des jeunes. »¹.

Le fonds doit attirer un nouveau public dans les bibliothèques.

Il doit s'intégrer le mieux possible aux ressources documentaires consacrées à la musique.

On privilégie donc un usage de type butinage dans toute l'étendue musicale présentée, par rapport à la satisfaction des besoins d'un public précis, orienté sur la connaissance approfondie d'un (ou plusieurs) genre particulier.

On veut faire passer (mais c'est une lapalissade) une image de produit culturel de qualité tout en gardant un souci d'accessibilité pour le grand public.

Pour le fonctionnement en fonds commun, on entend développer un système dit de « modules thématiques ». Il s'agit de pouvoir mettre en place rapidement des lots de documents axés sur une thématique particulière. Ce point a son importance au niveau de la sélection. En effet, il s'agit de planifier à l'avance l'apparition de ces modules.

4.2 Cadre général de la sélection

Certaines « règles » générales de sélection découlent de ces objectifs et semblent valables pour l'ensemble du fonds :

- une répartition des genres la plus « paritaire » possible, ne donnant pas l'impression de favoriser un genre de façon marquée,
- la priorité donnée à l'acquisition de « grands classiques », d'œuvres de référence,
- la non-acquisition des produits commerciaux,
- une approche thématique basée sur l'ensemble des ressources documentaires.

Il convient bien entendu de conserver une certaine souplesse dans l'application de ces règles. Elle doivent rester soumises à la réalité du marché du disque, et au bon jugement des acquéreurs. Ainsi un produit très commercial pourra être jugé digne d'intérêt et susceptible d'accéder au statut d'œuvre de référence. De plus, le suivi de l'actualité musicale et de son évolution ne peuvent être négligés.

¹ GREEN, Anne-Marie. *Génération et conduites musicales*, p. 252

4.3 Répartition des genres musicaux

4.3.1 Problématique

La répartition des genres musicaux constitue un problème crucial de la discothéconomie. Il s'agit de déterminer lesquels présenter, et dans quelles proportions. Cette question doit bien entendu se poser lors de la constitution d'un fonds, mais aussi par la suite, lors de la pratique quotidienne de sélection et d'acquisition.

Cette répartition influe de manière très forte l'image que renvoie le fonds à l'utilisateur. Par là même, elle détermine le public visé, et l'usage qui sera fait du fonds.

J'ai choisi de baser ma réflexion sur deux exemples, celui de la Bibliothèque publique d'information (BPI) à Paris, réputée pour son approche multimédia, et celui des Discothèques municipales.

4.3.2 Le cas de la BPI

La BPI a publié sa politique d'acquisition¹, où est exposée entre autre la répartition choisie pour les disques musicaux :

- 50% de musique classique et contemporaine
- 25% de jazz, rock et folk
- 12.5% de chanson française et musique de films
- 12,5% de musique ethno et de chanson en langues étrangères

Ce premier exemple correspond à une vision assez traditionnelle de la culture musicale, où la musique classique reste le principal genre légitimé, que le public doit apprécier, ou mieux, apprendre à apprécier.

Basée sur une politique d'acquisition formulée, cette répartition reflète l'un des principaux objectifs qui est de faire connaître et diffuser la musique classique et contemporaine.

4.3.3 Le cas des Discothèques municipales

Le compromis adopté par les discothèques municipales, tout en dénotant un souci d'ouverture et de diversité, montre l'attention portée aux demandes du public. En effet, même si le classique et le pop-rock restent les genres les plus demandés et donc les mieux représentés, une place non négligeable est laissée à des genres moins prisés par le grand public, comme l'ethnomusicologie (cf. annexe 6, tableau 5 pour la constitution du fonds des Minoteries et 1998, et tableau 6 pour la répartition des acquisitions de Vieusseux entre 1992 et 1999).

Ces répartitions sont le fruit d'une adaptation constante des pratiques de sélection aux besoins des usagers, et de réflexion sur la qualité de l'offre. La comparaison avec la répartition choisie à l'ouverture de la discothèque des Minoteries² parle d'elle même :

- 60% de musique classique
- 15% de jazz
- 5% de folklore
- 10% de chanson
- 3% d'expression verbale
- 7% de folk, pop, musique de danse, etc.

¹ *La politique d'acquisition multimédia de la Bibliothèque Publique d'information*, Paris, Bibliothèque publique d'information, 1989. Cité par : STEINWANDTER, Christian. *Développement d'une collection de documents sonores dans une discothèque publique...* Document annexe

² DUPERREX, Danièle, GANIERE-CALAME, Isabelle. *Création d'une discothèque municipale en libre accès aux Minoteries*, p. 12.

4.3.4 Répartition choisie pour le fonds commun

Sur la base de ces exemples, et des objectifs retenus pour le fonds commun, je propose une répartition, qui, je l'espère, permet de concilier l'intérêt du grand public avec la constitution d'un fonds de référence donnant une idée de la culture musicale dans toute sa richesse et sa diversité.

La répartition se fait en deux temps. Tout d'abord, les catégories de documents à exclure du fonds, puis, la répartition par genre elle-même.

4.3.4.1 Catégories non retenues

La petite taille du fonds commun, ainsi que les objectifs fixés, ne permettent pas de traiter tous les types de documents sonores. Les catégories suivantes doivent être exclues :

- *musiques pour enfants* : ce genre regroupe les textes lus et les chansons/comptines. Même si ce sont en général les parents qui empruntent ce genre de documents, ils devraient être intégrés aux sections jeunesse, et n'entrent donc pas dans le cadre de ce travail. Les discothèques et la médiathèque ont développé ce secteur.
- *Musique de films* : il s'agit de documents très particuliers, avec des canaux de diffusion commerciale différents, dont la plupart ont une durée de vie excessivement courte (quelques mois après la sortie du film). Les discothèques ont développé des secteurs musique de films, très appréciés du public, et qui font quasiment office de fonds patrimoniaux.
- *Expression verbale* : genre non musical, qui aurait certes sa place en bibliothèque, mais qui semble recevoir un traitement suffisant aux discothèques et à la médiathèque (public relativement restreint).
- *Karaoké, musiques d'ambiance* : ces types de documents n'ont pas un intérêt de référence. Ils sont traités aux discothèques.

4.3.4.2 Genres et répartition

- classique : 25%
- pop-rock : 25%
- musiques du monde¹: 10%
- world : 10%
- jazz : 15%
- chanson française : 15%

On constate qu'il s'agit là de genres extrêmement vastes, les sous-genres et le traitement qui doit leur être réservé au niveau de la sélection seront exposés dans les protocoles spécifiques.

Je mentionnerai toutefois ici les sous genres les plus importants, par catégories, ainsi que les rares sous-genres non retenus.

¹ Les termes utilisés aux discothèques, « ethno », « folklore » ou « musiques traditionnelles » me paraissent trop restrictifs et catégorisants. L'appellation retenue permet d'intégrer certaines musiques (le tango par ex.) qui ne sont pertinentes ni dans une catégorie de type ethno, ni dans la world (et sont donc en général « remises » dans les divers).

Genre	sous-genre	Proportion dans le genre
Classique :	- musique ancienne	exclue, trop spécialisée
	- baroque	
	- classique	
	- romantique	
	- moderne	
	- contemporain	
Jazz :	- Gospel / Negro spirituals	5%
	- Blues	5%
Pop-rock :	- soul, disco, funk	10%
	- rap, hip-hop	10%
	- Musiques électronique (techno, house, electro...)	10%
	- country	5%
	- chanson en langues étrangères	5%
World :	- reggae, ska, dub	
	- salsa	
	- raï...	

Cette répartition se veut une synthèse des chiffres présentés par les deux Discothèques municipales, la répartition par genres des fonds ou des acquisitions, et les taux d'emprunts observés à Vieusseux.

Bien sûr elle relève aussi d'une certaine part de subjectivité et de parti pris. Répétons toutefois que l'idée est de donner l'image d'un fonds ouvert, ne favorisant pas tel ou tel genre musical (tout en étant conscient que cette vision des choses constitue, en elle-même, une conception particulière de la culture musicale).

4.4 Les protocoles de sélection

4.4.1 Définition

Un protocole de sélection (PS) est un outil entrant dans le cadre plus général des politiques d'acquisition et de développement des collections, tel qu'il est défini par Bertrand Calenge¹.

Il s'agit d'un aide-mémoire rédigé, formalisant les différentes étapes et outils du processus de sélection et d'acquisition des documents.

Cet outil est souple, il doit pouvoir évoluer de par sa confrontation à la pratique et aux demandes du public.

De plus, il s'avère relativement précis, en ce sens qu'il s'applique à une partie de la collection bien définie, et selon des objectifs clairement posés. En l'occurrence, il s'appliquera au fonds commun de disques de la Bibliothèque de Saint-Jean et détaillera les différents genres musicaux retenus.

Ces protocoles ne doivent en aucun cas être perçus comme un ensemble de règles contraignantes. Ils doivent constituer une aide de qualité pour les professionnels sur les points suivants :

- définition de chaque genre avec les documents qui le concernent,
- présentation des outils utiles à la sélection,
- objectifs du secteur,
- positionnement et complémentarité par rapport aux fonds des discothèques,
- justification des choix face au public,
- outils de vérification, de désherbage et de correction.

Selon le processus explicité par B. Calenge, les PS sont directement issus d'un travail général de réflexion sur le développement des collections. Ils se rattachent et se réfèrent à un plan de développement des collections et/ou à une charte des collections.

Ce type de réflexion est en cours aux Bibliothèques municipales, et ces PS précéderont donc les documents précités.

De plus, l'auteur insiste sur le fait que les PS ne doivent pas se limiter à un support, un usage, et un site, mais avoir une approche thématique globale pour tout l'ensemble documentaire concerné (on considérerait donc ici la musique dans le réseau des BM). Pour des raisons de temps, et dans le cadre du mandat, je me limiterai à une première étape, portant sur les disques musicaux dans le fonds commun de Saint-Jean.

On suppose donc que les postulats et observations posés pour la constitution de ce fonds musical représentent un cadre provisoirement suffisant pour la rédaction de ces PS. Au besoin, ils seront adaptés au cadre général lorsque la politique de développement globale sera définie.

¹ CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition*, pp. 71-74

4.4.2 Modèle applicable au disque

A Définition du genre :

- A.1 définition théorique, avec périodes et aires géographiques correspondantes. Les sous-genres sont eux aussi précisés.
- A.2 Concordances entre indices Dewey (documentaires) et indices de classement des discothèques pour le genre et ses sous-genres.
- A.3 Énumération des types de documents liés au genre avec leurs usages supposés (ex. : récitals en classique, compilations, intégrales, livres disques, enregistrements « live »...).
- A.4 Définition du concept de nouveauté.
- A.5 Définition du produit à vocation commerciale, de nature trop éphémère.

B Objectifs et critères:

- B.1 répartition souhaitée entre les sous-genres.
- B.2 Critères menant à la prise en considération des demandes des usagers.
- B.3 Répartition entre les types de documents.
- B.4 Répartition nouveautés / œuvres de référence.
- B.5 Limitations en matière de « produits commerciaux ».
- B.6 *Note : seul le point B.1 peut faire l'objet d'une répartition chiffrée, pour les autres, il s'agit de donner des orientations.*

C Outils de sélections propres au genre (support papier ou électronique):

- C.1 discographies cachées : ouvrages de référence, guides présentant des discographies rétrospectives (critiques ou signalétiques).
- C.2 Discographies commerciales courantes.
- C.3 Discographies courantes critiques, sélectives, périodiques présentant des critiques de disques dans ce domaine.
- C.4 Disquaires locaux compétents dans ce domaine.
- C.5 Discothécaires responsables du domaine dans les deux discothèques, éventuellement autres personnes de référence.

D Place dans les collections documentaires, complémentarités :

- D.1 intégration envisagée dans le fonds de Saint-Jean.
- D.2 Complémentarité avec l'ensemble du fonds documentaire, au niveau du réseau. Types de modules thématiques envisageables.
- D.3 Ebauches de liens avec des sources extérieures au réseau.

E Modalité de vérification de l'adéquation du fonds :

- E.1 « feed-back » des usagers :
 - E.1.1 demandes explicites non satisfaites (titre particulier ou sous-genre spécifique).
 - E.1.2 Propositions d'achats refoulées.
Ce critère est subordonné à l'introduction d'un système de proposition d'achat.
 - E.1.3 Réorientations vers d'autres services (discothèques surtout).

Ce critère a une valeur tout à fait différente selon le genre considéré. En effet, un usager doit être réorienté lorsque sa demande ne correspond pas aux objectifs d'usage fixés pour le fonds, et la réorientation est dans ce cas positive, par contre s'il est réorienté suite à une demande entrant dans le champ de réponse supposé du fonds, alors l'indicateur devient négatif.

E.1.4 Remarques diverses.

Note : il s'agit pour ces rubriques d'établir une typologie des remarques et demandes prises en compte, la méthode de « récolte », ainsi que la fréquence à laquelle elles doivent être analysées.

E.2 Contrôles sur le fonds :

E.2.1 adéquation entre les répartitions théoriques et les répartitions dans les acquisitions.

E.2.2 Adéquation des répartitions théoriques et des répartitions dans le fonds.

E.2.3 Taux de rotations

E.2.4 Taux d'emprunts. (usage relatif)

E.2.5 Usagers actifs.

Note : pour ces points, il s'agit de déterminer quel finesse d'analyse doit être adoptée (jusqu'à quel niveau va-t-on dans les sous-genres et les types de documents). Ils ne pourront être développés que lors de l'introduction d'un système général de contrôle des collections aux BM et restent donc pour l'instant peu développés.

E.3 Désherbage et réassort.

Il s'agit de déterminer selon l'âge des documents et l'usage qui en est fait s'il convient de les éliminer ou de les réacquérir. Si l'on se base sur la méthode DC¹, seul le facteur prenant en compte le nombre d'années sans prêt pour un document semble pertinent. En effet, il paraît aberrant de fixer, pour les œuvres artistiques, un âge limite de l'information. Ce chiffre peut par contre être remplacé par la durée de vie matérielle du support CD, que l'on estime à 10 ans en discothèque. On conservera donc pour chaque genre la formule $10/X/IOUPI$, où X représente le nombre d'années sans prêt, défini pour chaque catégorie.

¹ CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition*, pp. 337-346

4.4.3 Exemples pratiques

J'ai effectué la rédaction de trois protocoles pratiques :

- le classique (cf. annexe 1)
- le jazz
- le pop-rock.

Travaillant en parallèle sur des listes de références de disques, j'ai pu constater la pertinence et la grande utilité de ce type d'outil.

S'ils ne résolvent pas tous les problèmes (quelle interprétation choisir...), ils représentent un cadre de travail très appréciable.

Les protocoles doivent en tous les cas être rédigés avant la constitution des premières listes de références.

Ils permettent ensuite de constituer la base de la collection. Ce travail constitue une première confrontation des protocoles aux réalités du « terrain », ce qui peut amener à effectuer quelques corrections.

Je pense qu'ils devraient ensuite rester figés jusqu'à ce qu'une évaluation complète du fonds, ou d'une partie de celui-ci soit entreprise (une fois que le point E aura été précisé).

4.5 Internet : outil d'aide à la sélection

4.5.1 La musique sur internet

Les amateurs de musique, de même que les professionnels, ont trouvé avec internet un terrain propice à leur activité et à la communication autour de leur centre d'intérêt.

Tous les intervenants de cet art semblent actuellement développer des services et des activités sur le réseau, quel que soit le genre musical considéré. Le web offre un espace idéal à l'extrême fractionnement de la chose musicale, et permet à chaque genre, le plus pointu et obscur soit-il, de développer toute une gamme d'outils.

Ainsi, le traditionnel fanzine, journal produit par des fans, et jadis diffusé sous forme de photocopies, peut maintenant, sous sa forme internet de « e-zine », bénéficier d'une audience potentielle et d'une diffusion énorme à moindre coût.

L'aspect commercial n'est bien entendu pas resté en plan bien longtemps. Des disquaires, du plus généraliste au plus spécialisé, offrent leurs services sur la toile. La plupart des maisons de disques possèdent elles-mêmes leur vitrine sur internet. De même, un nombre toujours plus important d'artistes créent (ou font réaliser) leurs propres sites.

De plus, certaines discothèques ou médiathèques importantes offrent désormais un accès internet à leur catalogue (la Médiathèque de la Communauté française de Belgique représente, à ma connaissance, l'exemple le plus abouti : <<http://www.lamediatheque.be/MEDIAQUEST/Mediaquest.htm>>)

Pour la quasi-totalité des sujets toute une gamme de site web se trouvera donc offerte, du site commercial au site académique, en passant par la page personnelle. Comme pour la plupart des thématiques, la difficulté de la recherche réside dans le bruit causé par cette abondance de sources.

4.5.2 Les outils de recherche

Vu le nombre important de sites consacrés à la musique, la recherche par les moteurs de recherche généralistes de type Altavista ou Northern-light s'avère vite vaine, même pour des questions relativement pointues.

La recherche par le biais des annuaires comme Yahoo ou Magellan peut se révéler assez intéressante. Il constitue une bonne première approche.

La musique constituant, on l'a vu, un marché porteur d'internet, un nombre important d'outils de recherche ont été développés.

La plupart des types d'outils courants sont maintenant offerts à l'internaute mélomane : portails, annuaires, moteurs et métamoteurs de recherche.

De même, ils couvrent quasiment tout le champ musical. On trouve aussi bien des outils consacrés à la musique dans son ensemble (annuaire généraliste par exemple : <<http://www.ramdam.com/>>) qu'à un genre particulier (annuaire consacré à la musique électronique par exemple : <<http://www.elektrolink.com/>>).

Avec un minimum de pratique, et la connaissance de ces outils, il semble donc possible de trouver rapidement une information spécifique par le biais d'internet.

4.5.3 Utilité pour le travail en discothèque

Ma première préoccupation était de palier au manque de sources discographiques constituant un certain handicap pour les discothécaires.

Les discographies représentent en effet un outil indispensable pour la sélection et l'acquisition des documents, ainsi que pour le service de référence auprès du public.

Internet offre de grande possibilité à ce niveau, les discographies, qu'elles soient commerciales ou non s'avèrent extrêmement abondantes. Là aussi, on se trouve plutôt confronté au problème du bruit.

Dans le domaine de la sélection, le web représente une source importante de critiques et de chroniques musicales. De nombreux périodiques (issus de périodiques papiers ou exclusivement en lignes) offrent ce type de services.

4.5.4 Conception d'un répertoire de sites

J'ai élaboré un répertoire de sites utiles au travail du discothécaire.

Les liens sont inscrits sur de simples pages html (cf. annexe 2) avec une brève description du site concerné. Dans la pratique, ces pages devraient être accessibles depuis l'intranet des BM.

Cette formule constitue à mon avis le système de signets le plus simple dans sa gestion (mise à jour) et sa consultation. Une personne travaillant aux Discothèques municipales devrait être chargée de récolter les propositions de nouveau liens, et d'assurer la maintenance des pages.

Ce répertoire est divisé selon les genres musicaux. Pour chacun d'eux, les liens sélectionnés sont classés selon le type de site sur lequel ils renvoient (outils de recherche, base de donnée, périodique en ligne). Dans tous les cas, j'ai tenté de privilégier les outils de recherches, qui constituent la meilleure approche.

5. CATALOGAGE

5.1 Problématique

Le catalogage informatisé de CD musicaux s'effectue déjà au sein du réseau. En effet, la médiathèque catalogue et prête des disques grâce au système ALS. Cependant, tous les aspects du problème n'y ont pas été abordés.

La plupart des disques de la médiathèque sont des enregistrements pour enfants, et ils ont été, à juste titre, catalogués de façon sommaire. Quelques enregistrements classiques, cependant, ont déjà nécessité un catalogage de complexité moyenne.

Ce catalogage effectué à la médiathèque respecte bien entendu les règles de l'ISBD, et le cadre du format UNIMARC. En ce sens, les bases du catalogage des documents musicaux sont posées, et les premières options adoptées doivent être conservées.

Cependant il semble important de préciser et formaliser les différents points du processus, tous n'ayant pas été abordés dans la pratique. Pour ce faire, je me suis basé sur le travail de Norbert Creutz¹, que j'ai résumé afin d'établir un outil de travail utile au catalogage (cf. annexe 3).

Il s'agit d'un point sensible. Les Discothèques municipales pratiquent depuis maintenant 20 ans un catalogage « maison » adapté au support et à leurs besoins. Le catalogage informatisé ne doit en tous les cas pas se révéler moins « performant » que ce dernier.

Il n'est pas question de paraphraser ici le travail de Norbert Creutz et je ne reviendrai pas sur les problèmes techniques liés au catalogage des enregistrements musicaux dans le cadre de l'ISBD et du format UNIMARC. Le lecteur intéressé se reportera à cette étude.

5.2 Profondeur de catalogage

Le catalogage des documents sonores se révèle assez rapidement complexe et fastidieux. La recherche de la « perfection », n'est, dans ce domaine, que rarement justifiée, en ce sens que son utilité pratique se révèle relativement limitée.

Ce problème prend toute son ampleur lorsque l'on aborde la question du détail des titres de chaque document. Pour l'instant, les discothèques font l'effort de mentionner le détail des plages pour la majorité des disques et anthologies (sauf en ethno). Cette pratique ne semble pas vraiment justifiée, lorsque l'on sait que ces informations sont normalement facilement accessibles sur le support lui-même et n'aident que rarement à identifier l'enregistrement recherché et ne constituent pas des points d'accès.

Un catalogue « idéal » devrait offrir un accès à tous les titres des enregistrements. Dans la pratique, avec le format UNIMARC, ce type d'accès est possible, mais implique l'emploi de zones 464 (« niveau du dépouillement », catalogage à niveau), qui sous-entendent une saisie extrêmement lourde.

Il semble plus adéquat de se limiter à l'emploi de la zone de notes de contenu (327), non indexée, mais saisie « au kilomètre » (avec la ponctuation ISBD adéquate).

¹ CREUTZ, Norbert. *Le catalogage des enregistrements sonores dans le format UNIMARC et avec le système ALS...*

De plus, la saisie des titres, même en zone de note ne devrait pas se faire de façon systématique mais uniquement lorsque l'identification certaine de l'enregistrement le nécessite (anthologies, compilations).

Exemple :

Pour un disque de jazz, si l'on utilise la zone 464 :

UNIMARC

Bloc X :
 464 : 1 : \$12001 \$aWild cat blues\$fc.
 Williams\$gT. Waller
 464 : 1 : \$12001 \$aKansas City man
 blues\$fc. Williams\$gC. Johnson
 464 : 1 : \$12001 \$aBlind man
 blues\$fgGreen\$gMcLaurin
 464 : 1 : \$12001 \$aAtlanta
 blues\$fhHandy\$gElman...etc.

ISBD

- Contient: Wild cat blues / C.
 Williams ; T. Waller
 - Contient: Kansas City man blues / C.
 Williams ; C. Johnson
 - Contient: Blind man blues / Green ;
 McLaurin
 - Contient: Atlanta blues / Handy ;
 Elman...etc.

Et si l'on utilise la zone 327 :

UNIMARC

Bloc 7 :
 327 : 1 : \$aContient : Wild cat blues / C.
 Williams ; T. Waller. Kansas City man
 blues / C. Williams ; C Johnson. Blind man
 blues / Green ; McLaurin. Atlanta blues /
 Handy ; Elman...etc.

ISBD :

Contient : Wild cat blues / C. Williams ;
 T. Waller. Kansas City man blues / C.
 Williams ; C Johnson. Blind man blues /
 Green ; McLaurin. Atlanta blues / Handy ;
 Elman...etc.

Les recherches ponctuelles de titres particuliers devront malheureusement continuer à se faire par d'autres sources.

L'accès aux titres d'oeuvres pour les disques de classique n'est bien entendu pas remis en cause. Celui-ci se fait au niveau du bloc 1 (« titres et mentions de responsabilités ») à l'aide des zones 200 et 500, et exceptionnellement à l'aide de zones 464.

5.3 Importation de notices BNF-DSAM

5.3.1 Le CD-ROM BNF-DSAM

Un abonnement au CD-ROM BNF-DSAM ayant déjà été souscrit par les BM, il s'agit du principal candidat.

Il s'agit d'une édition cumulative de la « Bibliographie nationale française : documents sonores, audiovisuels et multimédias » extraite de la base de donnée BN-OPALINE. Cette dernière recense tous les documents audiovisuels reçus au dépôt légal de la Bibliothèque nationale de France depuis 1983.

Pour les phonogrammes, cela signifie tous les documents produits, mais aussi « mis à disposition du public » en France.

Sa mise à jour est bimestrielle.

Fin 1997, elle recensait environ 185'000 documents sonores.

Les notices sont en format UNIMARC.

5.3.2 Taux de recoupements avec BNF-DSAM

Pour évaluer la pertinence d'un recours au déchargement de notices depuis cette source, j'ai tenté d'évaluer le taux de recoupement entre les disques acquis par les discothèques et ceux catalogués par la BNF.

J'ai utilisé les fiches du catalogage commun des Discothèques municipales pour 1999. Il s'agit de disques achetés par les deux discothèques depuis Pâques 1999. Pour chaque genre, j'ai pris un échantillon d'une centaine de titres (au minimum les anthologies et les lettres A à F pour ce qui concerne la répartition).

Le fait que ces disques aient été choisis par les deux succursales en fait de bons candidats hypothétiques pour le fonds commun de Saint-Jean. On suppose en effet qu'il s'agit des disques les plus courants.

On obtient les taux de recoupement suivants :

- chanson française : 60%
- pop-rock : 48%
- world : 36%
- classique : 34%
- jazz : 26%
- ethno : 21%

Sur un ensemble de disques récents, ces taux paraissent satisfaisants, et laissent augurer d'excellents résultats pour un fonds constitué d'enregistrements de référence.

Il va de soi qu'on ne peut pas compter sur cette source pour le catalogage des nouveautés, du fait de la périodicité du CD-ROM (bimestrielle) et surtout de l'apparente « lenteur » dont souffre le catalogage des nouveautés. Plus les enregistrements sont d'un catalogage complexe, plus leur apparition dans la base semble soumise à un délai important.

5.3.3 Déchargement des notices

Le transfert des données s'effectue au format ISO 2709. Techniquement parlant, le transfert ne pose aucun problème dans la grande majorité des cas.

En aucun cas, les notices ne peuvent être utilisées telles quelles.

Le catalogage pratiqué par la BNF n'est malheureusement pas entièrement compatible avec celui des BM.

Le principal problème se situe au niveau du catalogage à niveau. Si le format UNIMARC prévoit, avec les zones 46X ce type de description, l'ex-Phonothèque de France a développé un système de catalogage à niveau analytique, utilisant une zone spécifique, qui n'est pas gérée par le format. Les détails de plages des notices de la BNF sont donc inexploitable.

Ce point aurait constitué l'aide la plus importante.

La forme des vedettes noms est sensiblement différente. Hormis le fait qu'elles sont en minuscules, elles sont beaucoup plus développées, et font mention des dates et le plus souvent de la fonction de la vedette. Ce type de vedette ne peut être introduit tel quel dans les fichiers d'autorités.

La plupart des autres informations (collation, adresse bibliographique) sont saisies différemment.

Un certain nombre de points doivent donc être corrigés, et non des moindres.

Les informations pertinentes et directement utilisables se limitent au bloc 1, tous les autres blocs nécessitent des corrections relativement importantes.

5.4 Conclusion

Le catalogage des enregistrements musicaux dans le cadre d'UNIMARC s'avère réalisable. S'il conserve un certain nombre de défauts, il ne semble en tous les cas pas moins performant que le catalogage manuel des discothèques.

Le système ALS, peut poser problème, du fait qu'il n'offre pas la possibilité d'effectuer une recherche booléenne. Certaines entrées des indexes noms risquent vite de se rattacher à un grand nombre de titres (Mozart ou Beethoven pour ne pas les citer) ce qui rendra la recherche particulièrement fastidieuse, puisque les notices ne seront plus sous-classées par cotes comme dans le catalogue manuel des discothèques, mais directement par ordre alphabétique des titres. Il faut donc veiller à ce que les oeuvres soient prioritairement sous-classées au titre uniforme.

Il ne semble pas possible d'importer directement des notices depuis BNF-DSAM. Cependant, cette possibilité ne doit pas être écartée pour autant. Il conviendrait d'établir un cahier des charges très précis pour le fournisseur, précisant les zones et sous-zones qui doivent être importées ou non.

Cependant, le CD-ROM de la BNF reste une source utile pour l'aide au catalogage, notamment au niveau des titres uniformes. On pourrait aussi envisager l'importation de ce fichier d'autorité.

Le catalogage des disques demande une certaine connaissance du domaine musical, mais aussi de l'édition phonographique. Il devrait donc être effectué par les discothèques. Cela risque de s'avérer difficile dans un premier temps, puisque les deux discothèques continueront à cataloguer leurs disques manuellement, et devraient donc faire le travail à double. De plus il faut prendre en compte un temps de formation et d'adaptation au format UNIMARC.

6. INDEXATION

6.1 Introduction

L'indexation des disques se révèle relativement ambiguë étant donné leur statut d'œuvres de création. Comme pour la littérature (cf. indices Dewey 810-890), il est en général admis que la musique, en libre-accès, doit entrer dans un cadre de classement reflétant le genre et/ou la forme de l'œuvre. Couplée à un classement alphabétique par auteur, il s'agit du meilleur moyen de garantir un accès satisfaisant aux œuvres.

L'indexation matière se révèle plus polémique.

Notons que l'on parle ici de disques musicaux, l'indexation des disques documentaires (entretiens enregistrés par exemple) constitue une problématique différente.

Ces deux processus doivent constituer une aide pour les usagers et non un obstacle.

L'usage principal souhaité est le butinage. Il ne faut pas oublier non plus que l'on considère une collection de taille moyenne. Le plan de classement doit être adapté à cela.

L'indexation matière devrait répondre à deux objectifs intimement liés :

- offrir un lien intellectuel entre les différents supports,
- permettre des recherches plus ou moins poussées, afin de répondre aux demandes des usagers, mais aussi afin de développer des modules de prêt thématiques pour le fonds commun.

6.2 Indexation systématique

Il apparaît assez rapidement que la classification Dewey, utilisée aux BM pour classer les documentaires, peut difficilement être adaptée aux disques musicaux. Pour preuve, les manipulations auxquelles j'ai dû me livrer afin d'associer des genres musicaux aux indices de la classe 780¹.

Les indices décrivant la plupart des genres et formes existent, mais ils sont souvent complexes et donc difficilement compréhensibles pour les usagers.

Des plans de classement spécifiques à la musique ont été développés depuis les années 70.

Le premier en date est le cadre de classement de la Discothèque de France², dont est largement inspiré le plan de classement des deux Discothèques municipales.

Ce plan constituait un reflet de la composition des collections de l'époque. En effet, 60% des indices y était consacré à la musique classique.

Dans sa version originale le cadre de classement de la Discothèque des Minoteries³, amplifiait même cette proportion (67% des indices consacrés au classique). Le plan a bien entendu évolué, tout comme la collection. Le nombre d'indices accordés aux « musiques non classiques » a doublé tandis que la partie classique est restée quasiment figée (un indice en plus).

Dans l'état, le plan semble adapté au fonds et aux besoins du public, même s'il reste parfois mal compris.

¹ cf. p. 9

² *Manuel du disothécaire*

³ DUPERREX, Danièle, GANIERE-CALAME, Isabelle. *Création d'une discothèque municipale en libre accès aux Minoteries*, pp. 31-33

Il ne serait pas judicieux de développer trop finement des secteurs comme le pop-rock dont la segmentation connaît une évolution quasi exponentielle. Les Français ont peu à peu abandonné le système de la Discothèque de France pour aboutir à une classification, dite « Classification de Paris »¹, plus adaptée aux fonds actuels, et prenant en compte l'intégration d'autres supports (livres, partitions...) tout en restant centrée sur le disque. Il faut noter que ce cadre de classement s'avère relativement complexe.

6.3 Indexation alphabétique

L'indexation alphabétique des enregistrements musicaux n'est pas extrêmement courante. L'ouvrage « Musique en bibliothèque » n'aborde même pas cette question.

L'indexation alphabétique doit permettre de compléter les informations fournies par l'indexation systématique. On peut donc se permettre, à ce niveau, une analyse plus fine du genre musical et de la forme, ainsi que de l'époque et du pays. L'indexation matière ne doit pas être redondante par rapport à l'indexation systématique et au catalogage (titre uniforme principalement).

J'ai opéré deux types de recherche dans ce domaine. Tout d'abord, une extraction des vedettes matières présentes dans ALS et en rapport avec les genres musicaux (les BM utilisent le système de vedettes matières Blanc-Montmayer) puis une recherche des listes de vedettes utilisée dans d'autres médiathèques. Il faut noter que la recherche dans le fichier d'autorités d'ALS a dû être menée de façon très intuitive, et n'est donc pas exhaustive.

Certaines discothèques françaises utilisent des listes de vedettes matières spécifiques afin de décrire la musique. La seule publiée, à ma connaissance, la *Liste de vedettes matières à l'intention des discothèques et des bibliothèques musicales* « ...n'est pas en contradiction avec les listes utilisées dans les bibliothèques publiques (Rameau, Blanc-Montmayer...) pour l'indexation matière des imprimés et doit pouvoir coexister avec celles-ci »².

D'autres bibliothèques utilisent des listes « maison », construites à partir de listes encyclopédiques.

La liste susmentionnée doit permettre aux personnes responsables de l'indexation de construire, sur la base du système Blanc-Montmayer, des vedettes plus adaptées à leurs besoins.

Par exemple, pour un disque de free jazz français des années 60, on utilisera la vedette suivante :

<FREE JAZZ : France : 1960-1970> et non pas <JAZZ> ou même <JAZZ FRANÇAIS>

ce type de vedette nous permet de donner une indication de genre, couplée à une notation géographique.

Ce type de construction pourra être utilisé pour les secteurs jazz, pop-rock, world, et musiques du monde. Pour la world et l'ethno, on se passera de notation géographique, sauf si le pays en question est inhabituel :

<REGGAE : France> par exemple, et l'on évitera <REGGAE : Jamaïque>.

¹ *Principes de classement des documents musicaux applicables aux collections de prêt*, cité par : BERTRAND, Dominique, « Les cadres de classement dans les discothèques publiques » in *Musique en bibliothèques*, pp. 227-258.

² *Liste de vedettes matières à l'intention des discothèques et des bibliothèques musicales*, p. 3

Pour la chanson française, on dénote un fort besoin de recherches thématiques. Malheureusement, une indexation de ce type devrait se faire chanson par chanson, ce qui est impossible. Elle sera donc limitée à des anthologies thématiques, ou à des disques axés autour d'un sujet particulier (assez rares).

On prendra soin d'indexer la chanson francophone non française :

<CHANSON FRANÇAISE : Québec> par exemple.

On le voit, les possibilités d'indexation de ces musiques restent, et doivent rester assez limitées. Pour la musique classique, le champ ouvert à l'indexation matière est encore plus restreint. En effet, une grande partie des informations concernant la forme est accessible par le catalogage (titres uniformes) et l'indexation systématique.

On retiendra surtout, les notions de période et de lieu en classique, et d'écoles en moderne/contemporain :

<BAROQUE : musique : localisation géographique>

<MUSIQUE CONCRETE : localisation géographique>

6.4 Conclusion

L'indexation (systématique et matière) des disques est une tâche ardue. Elle nécessite une connaissance approfondie du genre musical à traiter. De ce fait, elle devrait être effectuée par les discothécaires en charge de chaque domaine spécifique.

Cependant, dans un souci de cohérence, il faut veiller à ce qu'une collaboration étroite s'établisse avec les équipes responsables de l'indexation des imprimés.

Cette démarche est envisageable, les deux discothèques ont commencé un travail d'harmonisation de leurs plans de classement et de leur indexation systématique. Ce nouveau cadre ne peut qu'apporter une meilleure collaboration.

Même si l'utilisation de plusieurs classifications systématiques au sein d'une même médiathèque n'est pas satisfaisante intellectuellement, dans la pratique et dans le cadre du réseau, elle semble être la seule solution envisageable.

La classification des Discothèques municipales constitue un des meilleurs compromis rencontré entre une volonté d'accessibilité et une certaine rigueur. Cependant, elle reste relativement compliquée pour certains usagers. Elle doit donc être couplée à une signalétique adéquate.

7. LES « MODULES THEMATIQUES »

7.1 Modèle de circulation pour le fonds commun

Dans le cadre de ma réflexion sur un fonds commun de disques, il est apparu assez rapidement qu'il était indispensable de développer un concept original et cohérent pour le prêt des documents enregistrés aux bibliothèques. En effet, il ne semble pas judicieux de fournir aux succursales prêtant des livres un petit échantillon disparate de disques tentant de donner un aperçu valable de la culture musicale. Ce type de sélection est difficile en deçà d'un seuil estimé à 3'000 titres, et les bibliothèques ne devraient pas emprunter plus de 300 disques à la fois, ce qui constituerait des « fonds » peu motivants pour le public et les bibliothécaires.

Afin de ne pas tomber dans ce piège de la « mini-discothèque », nous avons imaginé la création de « modules de prêt thématiques ». Il s'agit de développer des ensembles documentaires axés sur une thématique particulière. Ces ensembles sont certes centrés autour du disque, mais leur objectif est aussi d'y adjoindre d'autres supports (des livres dans un premier temps et pourquoi pas des CD-ROM et des vidéos).

Ces modules peuvent être constitués soit à partir des fonds disponibles (fonds communs audiovisuels, fonds d'une bibliothèque, fonds commun de livres), soit pour une demande particulière (à l'occasion d'une animation par exemple) faire l'objet d'un effort ponctuel au niveau des acquisitions.

Ces modules, en tous les cas pour ce qui concerne les disques compacts, devraient être déplacés avec un mobilier propre permettant d'effectuer un prêt dissocié dans les bibliothèques ne possédant pas d'antivol.

Cette approche permet d'établir des connexions à plusieurs niveaux. Elle montre les liens possibles entre les différents supports proposés par les bibliothèques, mais aussi entre la musique et d'autres arts et thématiques. Nous obtenons ainsi une approche fidèle à l'idée de médiathèque, qui constituait un des objectifs de ce travail.

7.2 Traitement de deux exemples

J'ai travaillé sur deux genres musicaux. La musique romantique et le hip hop (cf. annexes 4 et 5)

Le premier exemple permet de dégager assez facilement des liens avec les autres arts. Il a en outre l'avantage de concerner une part importante du fonds (puisqu'il s'agit d'une des principales périodes de la musique classique). Il permet en outre d'établir assez facilement des connexions avec les autres arts ainsi qu'avec l'histoire. Cela permet de constituer une sélection relativement importante de documents.

Le second exemple semble pouvoir toucher un public moins acquis aux bibliothèques. Il faut toutefois noter que la partie du fonds concernée (10% du pop-rock) nous limite dans le nombre de documents sonores. La littérature disponible sur ce sujet s'avère relativement peu abondante. Il faut donc, dans ce cas, soit se contenter d'un module de petite taille (une cinquantaine de CD et une vingtaine de livres), soit mener des recherches plus approfondies, pour établir des connexions plus poussées, qui ne seront pas forcément d'un grand intérêt pour le public.

Je me suis donc trouvé confronté à un problème de fonds. A savoir, constituer des modules attractifs et suffisamment « volumineux » sans se livrer à des constructions intellectuelles trop compliquées et artificielles.

Toutefois, le résultat me semble assez motivant. Il s'avère possible de constituer assez rapidement (en tous les cas en théorie) des ensembles documentaires variés, qui peuvent ouvrir des perspectives intéressantes.

8. LES NOUVEAUX MEDIAS MUSICAUX

L'histoire des supports sonores, et donc des enregistrements musicaux, se révèle relativement complexe. La recherche d'une qualité de reproduction du son toujours plus grande, mais aussi (et peut-être surtout) de nouveaux débouchés commerciaux, a causé l'émergence puis la disparition plus ou moins rapide d'un grand nombre de supports. Le disothécaire doit rester attentif à l'actualité technologique et à l'évolution du marché, sous peine de voir son fonds passer du domaine de la disothéconomie à celui de la muséologie.

La plupart des disothèques, celles de la Ville de Genève comprises, sont nées pendant l'âge d'or du disque vinyle 33 tours. Elles ont ensuite très bien effectué le passage au disque compact.

La fin des années 90 a vu apparaître toute une série d'évolutions capitales dans le domaine de l'industrie musicale. En plus de nouveaux supports relativement classiques, on assiste à un bouleversement du modèle traditionnel de distribution avec l'apparition de la diffusion par l'intermédiaire des réseaux informatiques. Ces deux évolutions posent un nombre important de problèmes, face auxquels le passage du disque vinyle au compact restera un agréable souvenir.

8.1 Les nouveaux supports optiques

Deux nouveaux formats d'enregistrement numérique sur disque optique sont apparus entre 1998 et 1999. Leur commercialisation débute en ce moment même. Ces deux formats sont basés sur le support optique de haute densité DVD (Digital Versatil Disc) déjà utilisé depuis quelques années en vidéo et en informatique. Il s'agit du DVD-Audio, et du Super Audio Compact Disc (SACD).

Ces deux formats, grâce à la capacité de stockage nettement plus importante du DVD (environ 7 fois plus que le CD), offrent un rendu sonore de qualité nettement supérieure. Tout deux utilisent pour cela une fréquence d'échantillonnage de l'onde sonore beaucoup plus élevée que le CD classique, et codent l'information numérique sur un plus grand nombre de bits. Ils permettent de diffuser le son sur 6 canaux, au lieu des deux de la stéréophonie habituelle. Des informations textuelles et graphiques pourront être adjointes à la musique.

Ils seront équipés de protections contre la copie pirate.

Ce «dédoublément» découle des stratégies marketing des producteurs, et peut constituer une source de confusion pour les consommateurs.

8.1.1 Le DVD-Audio

Le DVD-Audio est promu par la totalité des producteurs d'électronique de loisirs, réuni au sein d'un « DVD consortium » qui édicte les normes relatives à ce support.

Il utilise le même système de transformation du signal sonore analogique en code numérique que le CD, mis au point par Sony et Phillips. Ce système découpe l'onde sonore plusieurs fois par seconde (fréquence d'échantillonnage) et code la hauteur de chaque échantillon en binaire sur un certain nombre de bits. Le DVD-Audio, augmente simplement la fréquence d'échantillonnage et le nombre de bits de façon significative. La résolution du son s'avère donc meilleure.

Les disques DVD-Audio ne peuvent pas être lus par les lecteurs DVD-Vidéo et DVD-Rom actuels. Les lecteurs de DVD-Audio pourront par contre lire des CD et des DVD-Vidéo.

Les premiers lecteurs spécifiques sont commercialisés cet été aux Etats-Unis et coûtent entre 1500 et 2000 Francs, ce qui correspond au prix des premiers lecteurs DVD-Vidéo apparus en 1997.

8.1.2 Le « Super Audio Compact Disc »

Le SACD est développé exclusivement par Sony et Philips sur la base d'un nouveau format propriétaire baptisé « Direct Stream Digital » (DSD). Ce nouveau format ne fonctionne pas sur le codage de la hauteur des échantillons d'ondes sonores (comme le CD et le DVD) mais analyse la différence de hauteur entre ces derniers. Ce procédé, couplé à une fréquence d'échantillonnage et d'un nombre de bits de codage plus élevés, est sensé offrir un rendu encore plus proche du signal analogique.

Certains SACD disposent de deux couches d'information, dont l'une constitue un CD audio « normal », ce qui permet de le lire avec un lecteur CD (avec bien sûr la qualité sonore habituelle).

Les lecteurs de SACD disponibles actuellement sont nettement plus chers que les lecteurs de DVD-Audio (entre 5000 et 8000 Francs). Les deux constructeurs visent intentionnellement, dans un premier temps, les audiophiles aisés. Ces lecteurs peuvent lire des CD-Audio.

8.1.3 Perspectives

D'après les premières critiques, la qualité sonore des deux supports est nettement supérieure à celle du CD. Celle du SACD s'avérerait effectivement encore supérieure à celle du DVD-Audio. Mais son prix plus élevé et le fait qu'il soit basé sur un nouveau format propriétaire constituent un certain risque commercial.

Notons que certains constructeurs annoncent des lecteurs multi-supports (DVD, SACD, CD) pour fin 2000.

Dans les deux cas, les constructeurs tablent sur un développement assez « lent ». La transition entre le CD audio et ces deux nouveaux supports (ou alors un « vainqueur » de cette guerre commerciale) doit se faire en douceur. Les consommateurs doivent pouvoir s'équiper en matériel, non seulement au niveau des lecteurs adéquats, mais aussi de l'équipement hi-fi qui les accompagnent (amplificateurs à 6 canaux de qualité suffisante). Ils doivent de plus convaincre ces derniers de la nécessité d'adopter un nouveau support, alors que la majorité semble largement satisfaite des possibilités offertes par le CD.

Le CD-Audio semble encore disposer de 10 à 15 ans de suprématie. En 1999, le CD représentait 65% des ventes de musique. Le reste se partage entre la cassette, le disque vinyle et le minidisc.

8.2 Diffusion sur internet

Ce nouveau mode de diffusion, a fait « la une » des journaux ces derniers temps. Pourtant, commercialement parlant, il s'agit d'un mode d'acquisition de la musique encore très minoritaire. Aux Etats-Unis, la vente en ligne de musique représentait 1,1% du chiffre d'affaire de l'industrie du disque en 1999.

Plus que l'ampleur du phénomène, c'est le bouleversement des structures traditionnelles de production qui pose un nombre important de questions et ouvre de nouvelles perspectives.

La diffusion illégale (« pirate ») des œuvres par ce biais pose par contre de gros problèmes, de part son ampleur.

La diffusion de musique sur internet se divise en deux tendances.

La première reste relativement classique puisqu'il s'agit uniquement de vente de CD en ligne. Dans ce cas-là, seul le dernier intervenant de la chaîne, le disquaire, est remplacé (cdnow.com, amazon.com). Ces vendeurs virtuels cassent les prix et réduisent leurs marges de bénéfice au maximum, puisque c'est souvent plus la fréquentation de leur site que le produit de leurs ventes qui leur importe.

La seconde révolution, plus profonde, concerne le média musical lui-même. L'utilisation des fichiers musicaux informatiques devient en effet de plus en plus aisée et économique.

Ce type de diffusion se divise en deux branches :

- le téléchargement de fichier, est la méthode la plus médiatisée. Elle consiste à importer sur un ordinateur personnel des fichiers musicaux compressés mis à disposition sur un serveur connecté à internet. Le fichier peut ensuite être manipulé à volonté par l'utilisateur.
- Le « streaming », qui consiste à diffuser de la musique en temps réel par l'intermédiaire du réseau. Ce système permet de constituer des radios interactives.

Un format particulier, le mp3 (MPEG-1 Audio Layer 3), suscite l'engouement des internautes. Il permet une compression du son d'un facteur dix par rapport au CD, rendant ainsi possible la transmission de musique par internet, avec un temps de connexion raisonnable. La qualité du son reste quasiment identique (avec toutefois une légère perte, ce que l'on oublie souvent de mentionner).

Ces fichiers sont soit diffusés par l'intermédiaire de site web (dont certains leur sont entièrement dédiés comme mp3.com) soit par l'intermédiaire de logiciels de transfert de fichiers, qui permettent le plus souvent les échanges entre particuliers. L'un de ces logiciels, baptisé Napster, s'est lui aussi trouvé sous le feu des projecteurs ces dernières semaines. Il s'agit du logiciel le plus populaire, car le plus simple à utiliser, mais il en existe de nombreux autres. Ses promoteurs ont du faire face à plusieurs actions juridiques intentées par des maisons de disques et des artistes pour violation du copyright et du droit d'auteur. En effet, les fichiers échangés par ce biais sont en général des copies illégales de disques, et les droits des auteurs et des producteurs ne sont donc pas respectés.

Les fichiers sont ensuite stockés dans un ordinateur et lus depuis celui-ci, décompressés et gravés sur CD-Audio, ou lus par un appareil spécifiquement conçu pour le format mp3 (dont le plus connu est le Rio).

Notons que l'on rejoint ici le terrain du livre électronique, puisque la firme Franklin Electronics vient de sortir un lecteur de livres électroniques permettant aussi de stocker et lire des fichiers mp3 (eBookman).

Les formats informatiques et les échanges de fichiers jouissent d'une grande popularité chez les « internautes ». Ils sont liés à l'un des mythes sous-jacent d'internet qui veut que la culture et l'information sont des biens communs que l'utilisateur peut obtenir et diffuser gratuitement. Internet devient dans cette optique une grande communauté d'échange.

Cette conception s'oppose non seulement aux intérêts de la plupart des artistes, mais surtout, à l'orientation de plus en plus marchande du réseau. Les grandes « majors » ont jusqu'ici négligé ce type de diffusion, mais elles tentent maintenant d'en reprendre le contrôle, vu l'ampleur croissante des échanges de fichiers. En effet, il s'avère que ce type de diffusion hors industrie musicale touche le créneau (pop-rock) et le public cible (15-25 ans) des grandes maisons de disque.

La réaction de l'industrie du disque s'effectue à deux niveaux.

Premièrement, empêcher sinon la diffusion illégale, tout au moins son expansion et créer des formats informatiques payants et sécurisés.

Deuxièmement, conclure des alliances avec les grandes compagnies de communication, pour assurer et développer leur présence sur internet (America Online - Time Warner, Vivendi - Seagram (Universal)).

Au-delà du débat éthique, je me contenterai de dégager les grandes tendances de cette guerre commerciale.

D'un côté, il faut noter que la production et la diffusion de musique sous forme de fichiers plutôt que de disques réduit considérablement les coûts. On peut donc penser que cela permet à un nombre plus grand d'artistes et de labels de diffuser leur production.

D'un autre côté, avec les alliances susmentionnées, on peut craindre une mercantilisation toujours plus grande du produit musical. La musique risque de devenir un simple produit d'appel pour les grands portails internet de type America Online.

Ce type de diffusion touche un public relativement restreint. Il faut en effet disposer d'une connexion internet à haut débit (télécharger un morceau à l'aide d'un modem peut nécessiter une vingtaine de minutes). C'est pourquoi on parle surtout du public étudiant qui dispose des réseaux académiques performants.

La notion de « flou juridique » liée à la diffusion sur internet est constamment ressassée. Cette conception est trompeuse. En effet, les législations sont limpides, les droits d'auteur et de producteur doivent être respectés aussi sur internet. C'est le contrôle qui s'avère difficile.

Le flou se situe finalement surtout au niveau du bénéfice que les « majors » du disque vont pouvoir retirer de ce nouveau mode de diffusion. Il est clair que ces dernières vont tenter d'obtenir un durcissement des législations de copyright et de droit d'auteur. Les discothèques doivent être attentives à l'actualité à ce niveau, sous peine de se voir imposer des droits de prêt exorbitants.

Deux systèmes de diffusion contrôlée se dessinent actuellement.

Les industriels réunis au sein du SMDI (Secure Digital Music Initiative), élaborent des formats de compression hautement sécurisés. Mais cette tentative de normalisation est jugée trop lente par certains producteurs, qui étudient déjà des formats propres. La gestion de ces sécurités risque de devenir relativement compliquée pour les utilisateurs.

D'un autre côté, sur le modèle du streaming, des discothèques virtuelles sont en développement. Roland Moreno, inventeur de la carte à puce, propose de constituer de vastes bases d'œuvres, appelées Discosites, accessibles via internet. Les utilisateurs pourraient choisir sur ces sites les œuvres dont ils veulent acquérir les droits, la transaction serait alors stockée sur leur carte à puce. Par la suite le morceau pourrait être écouté depuis n'importe quel poste équipé d'un lecteur de carte et connecté à internet (ordinateur, mais aussi chaîne hi-fi ou baladeur avec connexion sans fil). Ce type de projet devrait voir le jour d'ici 5 à 10 ans.

8.3 Musique d'avenir

Les promoteurs de la musique en ligne annoncent peut-être un peu rapidement la mort du disque. Il ne faut pas oublier que la majorité de la population ne dispose pas encore d'accès internet, et en tous cas pas d'accès suffisamment performants pour utiliser ce mode de diffusion.

De plus la qualité sonore des formats compressés ne paraît pas à même de satisfaire les mélomanes exigeants.

Contrairement à la transition vinyle-CD, le passage aux nouveaux formats de disques optiques ne rendra pas l'ancien support obsolète (en tout cas sur le plan technique) puisque les nouveaux lecteurs pourront lire les anciens CD.

Comme pour tous les autres types d'information, la musique sur internet représente un défi important pour les bibliothèques.

En effet, les promoteurs de la « nouvelle économie » entretiennent l'illusion d'un accès à l'information de plus en plus facile et de moins en moins coûteux, bref de plus en plus « démocratique ». Ils en profitent pour renforcer leurs droits sur la diffusion de la culture. Les bibliothèques, et les discothèques doivent veiller à défendre le service aux usagers n'ayant pas accès aux réseaux informatiques (qui, il est bon de le rappeler, sont encore majoritaires...)

Les discothèques devraient donc, si le cas se présentait, veiller à garantir l'accès à des musiques disponibles uniquement sur internet. Elles devraient en plus, comme dans le cas des bibliothèques virtuelles, réfléchir à des solutions originales de services en ligne.

9. CONCLUSION

9.1 Bilan

Ce travail de diplôme constitue en quelque sorte le prolongement d'un stage accompli à la discothèque des Minoteries.

Séduit par le travail accompli par les discothécaires depuis vingt ans, et probablement aussi par l'enthousiasme du public devant ce service, j'avais souhaité, pour mon diplôme, effectuer un travail utile à cette institution. Il me semblait en effet que malgré, le succès des discothèques, la qualité des outils de travail pouvait encore être améliorée.

Frappé par le manque d'outils discographiques, j'avais proposé de me livrer à des recherches afin de trouver de nouvelles sources, notamment sur internet. Cette approche me semblait constituer une bonne introduction des outils informatiques dans le cadre encore peu informatisé des discothèques municipales.

Aussi lorsque je me suis vu proposer d'étudier plutôt la création d'un nouveau fonds de disques au sein du même réseau, un certain nombre de craintes m'ont assailli.

Il s'avérait en effet que ce projet allait à l'encontre de ce que j'avais appris pendant mon stage. Comment en effet, après avoir travaillé avec une offre de plusieurs dizaines de milliers de titres, se résoudre à offrir à un public gâté, une sorte de discothèque miniature proposant quelques milliers de disques seulement.

De plus, il s'agissait pour la mise en place de ce fonds de revoir entièrement les méthodes de travail que j'avais acquises, pour les adapter à l'environnement informatisé du réseau.

Cette étude s'est, au final, révélée extrêmement motivante. En effet, j'ai ainsi eu l'occasion de me livrer à une réflexion relativement globale sur le travail en discothèque, et sur les liens entre le disque et les autres supports documentaires.

9.2 Etat du travail

Hormis la constitution de quelques listes de références, d'exemples de protocoles de sélection et du répertoire de sites internet, la totalité du travail pratique reste à effectuer.

J'espère toutefois que ce travail pose des bases suffisantes pour que cette réalisation puisse s'effectuer assez rapidement.

Cette attente se manifeste pour moi le plus fortement au niveau des protocoles de sélection. J'avais prévu au départ de constituer des listes de références discographiques permettant, une fois le travail achevé, de passer directement à la commande des disques. De brèves indications théoriques devaient, en plus de cela, suffire pour les acquisitions courantes.

Confronté à la pratique, et notamment à la richesse de l'offre musicale, cette approche m'est rapidement apparue dangereuse dans le cadre de ce fonds. J'ai donc préféré me livrer à une réflexion plus poussée sur la politique d'acquisition, et adapter les outils existants au domaine du disque, et au cadre concerné.

Ce travail c'est révélé extrêmement enrichissant à tout point de vue. Il permet de formaliser un grand nombre d'aspect du travail de la sélection, et doit permettre, je pense, de créer une collection au plus près des attentes du public.

Le « manuel de catalogage » que j'ai rédigé doit lui aussi être confronté à la pratique. Je n'ai en effet pas catalogué suffisamment de disques pour déterminer s'il répondait de manière suffisante à tous les cas de figure. Le problème du déchargement de notice mériterait lui aussi une étude plus poussée, notamment avec la recherche et l'évaluation d'autres sources.

La répartition du travail entre les discothèques et les autres intervenants du réseau n'a a été qu'esquissée. L'étude des meilleures solutions possibles devrait être effectuée dans le cadre d'une future réorganisation du travail aux discothèques. J'espère que les indications données dans ce travail constitueront une aide à ce niveau, et que le fonds commun trouvera sa place dans ce processus.

9.3 Remerciements

Je tiens à remercier Mme Isabelle Ruepp, directrice des Bibliothèques municipales et M. Olivier Goy, sous-directeur, pour l'enthousiasme avec lequel ils ont dirigé ce travail.

Mmes Marie-Noëlle Mauris, Danielle Duperrex, Katia Savi, sans qui ce travail n'aurait pas vu le jour, ainsi que toute l'équipe des Discothèques municipales pour leurs conseils avisés et leur grande disponibilité.

Mmes Ariane Rezzonico et Jaqueline Deschamps de l'Ecole d'information documentaire.

Mme Francine Eglin pour sa patience et ses précieuses connaissances dans le domaine du catalogage informatisé.

M. Aleksandar Boder pour les conseils informatiques.

Corinne Bieri et Vincent Delbruyère pour leurs conseils et leur soutien.

L'équipe des Bibliothèques municipales dans son ensemble pour sa disponibilité.

M. Laurent Voisard, responsable du secteur disques de la Bibliothèque pour tous.

M. Reinaldo Bazan pour sa discographie du rap.

Enfin, Marylin et Ariel pour la relecture du travail.

10. BIBLIOGRAPHIE

Discothéconomie

Manuel du discothécaire, Paris, Discothèque de France, 1971

Musique en bibliothèque : les supports musicaux et la documentation musicale, sous la dir. de Michel Sineux, Paris, éd. du Cercle de la librairie, 1993 (Bibliothèques)

DUPERREX, Danièle, GANIERE-CALAME, Isabelle. *Création d'une discothèque municipale en libre accès aux Minoteries*, Genève, Association des bibliothécaires suisses, 1977

HAUSFATER, Dominique. *La médiathèque musicale publique : évolution d'un concept et perspectives d'avenir*, Paris, AIBM, 1991

MELOT, Michel. « La pauvreté des bibliothèques musicales françaises » in Rapport du président pour l'année 1995, Paris, Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1996

Disponible sur internet : <http://granier.upmf-grenoble.fr/POLE/REDOC2/documents/csb/csb95_fn.html>

Catalogage

Bibliographie nationale française [document électronique] : documents sonores, audiovisuels et multimédias, Paris, Bibliopolis, 2000 (Catalogues)

Le catalogage : méthode et pratiques, II : multimédias, sous la dir. d'Isabelle Dussert-Carbone, Paris, éd. du Cercle de la librairie, 1992 (Bibliothèques)

Cédérom bibliographique des documents sonores, audiovisuels, multimédias. Paris, Bibliothèque nationale de France, 2000

Disponible sur internet : <<http://www.bnf.fr/web-bnf/infopro/produits/cd-audio.htm>> (Consulté en juillet 2000)

Documentation : catalogage : forme et structure des vedettes titres musicaux : Z 44-079, Paris, AFNOR, 1993

ISBD (NBM) : description bibliographique internationale des « non-livres », Berne, ABS, 1986 (Règles de catalogage ; fascicule BC)

Manuel Unimarc : version française, Munich, K. G. Saur, 1991 (UBCIM publications)

Règles spécifiques aux non-livres (entrées), Berne, ABS, 1990 (Règles de catalogage ; fascicule F)

CREUTZ, Norbert. *Le catalogage des enregistrements sonores dans le format UNIMARC et avec le système ALS : étude préalable à une informatisation des Discothèques municipales de la Ville de Genève*, Genève, ESID, 1994

JACQUESSON, Alain. *L'informatisation des bibliothèques : historique, stratégie et perspectives*, Paris, Ed. du Cercle de la librairie, 1995

Indexation

Liste de vedettes matières à l'intention des discothèques et des bibliothèques musicales, 2e éd. revue et augmentée, Caen, Centre régional des lettres de Basse-Normandie, 1994

BETHERY, Annie, *Abrégé de la classification décimale de Dewey*, nouvelle éd. à partir de la XXe éd. intégrale en langue anglaise, Paris, éd. du Cercle de la librairie, 1993

BLANC-MONTMAYEUR, Martine, DANSET, Françoise. *Choix de vedettes matières à l'intention des bibliothèques*, nouvelle éd., Paris, éd. du Cercle de la librairie, 1998

WAGNER, Pascal, « [discothecaire_fr] indexation » in *Discothecaire_fr [en ligne]*, (s.l.), eGroups, 24 mai 2000 ; 1 : 10pm
Disponibles sur internet : <http://www.egroups.fr/message/discothecaires_fr/117?&start=93>.
(Consulté en juin 2000)

WAGNER, Pascal, « Re : Constitution d'un fonds classique », in *Discothecaire_fr [en ligne]*, (s.l.), eGroups, 24 mars 2000, 7 : 50 am
Disponibles sur internet : <http://www.egroups.fr/message/discothecaires_fr/48?&start=32>
(Consulté en juin 2000)

Politiques d'acquisition

CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*, Paris, éd. du Cercle de la librairie, 1999

CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*, Paris, éd. du Cercle de la librairie, 1994

LUQUIENS, Gérald, *Politique d'acquisition dans les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève : étude et propositions pour la section adulte*, Genève, Bibliothèques municipales, 1998

STEINWANDTER, Christian. *Développement d'une collection de documents sonores dans une discothèque publique : étude à partir des Discothèques municipales genevoises*, Genève, ESID, 1994

Les nouveaux médias

- Généralités, industrie du disque :

World sales of recorded music : 1999, London, IFPI, 2000
Disponibles sur internet : <<http://www.ifpi.org/worldsales.html>>
(Consulté en juillet 2000)

D'ANGELO, Mario. « Qui contrôle la musique : l'impitoyable industrie du disque » in *Le Monde diplomatique*, juin 1998, pp. 24-25
Disponibles sur internet : <http://www.monde-diplomatique.fr/1998/06/D_ANGELO/10606.html>
(Consulté en juillet 2000)

OAKES, Chris. « Navigating the music maze » in *Wired news*, 3 avril 2000.
Disponibles sur internet : <<http://www.wired.com/new/print/0,1294,34854,00.html>>
(Consulté en juillet 2000)

- Nouveaux supports optiques :

BRINKLEY, Joel. « On new DVD formats, the sound of good things to come » in *The New York Times on the web*, 9 décembre 1999.

Disponible sur internet : < <http://www.nytimes.com/> >

(Consulté en juillet 2000)

PATRIZIO, Andy. « DVD audio : new fave or failure ? » in *Wired news*, 5 juin 2000.

Disponible sur internet : <<http://www.wired.com/news/print/0,1294,36583,00.html>>

(Consulté en juillet 2000)

PIEL, Jean-Marie. « Les premier SACD sont arrivés » in *Diapason*, mai 2000.

- La musique sur internet :

« Les discothèques d'internet accessibles via une carte à puce » in *Le Monde*, 27 janvier 2000.

Disponible sur internet :

<http://www.lemonde.fr/article_impression/0,2322,40084,00.html>

(Consulté en juillet 2000)

« Vivendi's quest to unwire music » in *Wired news*, 20 juin 2000.

Disponible sur internet : <<http://www.wired.com/news/print/0,1294,37124,00.html>>

(Consulté en juillet 2000)

GARTNER, John. « Taking audio to the streets » in *Wired news*, 28 juin 2000.

Disponible sur internet : <<http://www.wired.com/news/print/0,1294,37277,00.html>>

(Consulté en juillet 2000)

LAUNET, Edouard. « La musique en ligne n'éjecte pas le CD : première étude détaillée sur l'attitude des français face au mp3 » in *Libération multimédia*, 21 juin 2000.

Disponible sur internet :

<<http://www.liberation.fr/multi/actu/20000619/20000621mery.html>>

(Consulté en juillet 2000)

LEWIS, Peter H. « Napster rocks the web » in *The New York Times on the web*, 29 juin 2000.

Disponible sur internet :

<<http://www.nytimes.com/library/tech/00/06/circuits/articles/29pete.html>>

(Consulté en juillet 2000)

MORTAIGNE, Véronique. « L'industrie du disque réagit face à la consommation en ligne sur internet » in *Le Monde*, 14 octobre 1999.

Disponible sur internet :

<http://www.lemonde.fr/article_impression/0,2322,26674,00.html>

(Consulté en juillet 2000)

POLLACK, Andrew. « Online music gets a lift in AOL deal with Warner » in *The New York Times on the web*, 18 janvier 2000.

Disponible sur internet :

<<http://www.nytimes.com/library/tech/00/01/biztech/articles/18music.html>>

(Consulté en juillet 2000)

Divers

« La grande mutation des bibliothèques municipales » in *Développement culturel*, no 126, octobre 1998.

Disponible sur internet : <<http://www.culture.fr/culture/editions/r-devc/dc126.pdf>> (Consulté en juillet 2000)

JACQUESSON, Alain. *Repères chronologiques sur la lecture publique en ville de Genève*, Genève, Bibliothèques municipales, 1993

Généralités sur la musique

GREEN, Anne-Marie. « Générations et conduites musicales » in *Universalis 1995 : la politique, les connaissances, la culture en 1994*, Paris, Encyclopaedia Universalis, 1995, p. 252

GREEN, Anne-Marie. *Des jeunes et des musiques : rock, rap, techno...*, Paris, L'Harmattan, 1997 (Logiques sociales. Musique et Champ social)

MALHERBE, Michel, ROSA DE POULLOIS, Amaury. *Les musiques de l'humanité*, Paris, Criterion, 1997

11. ANNEXES

11.1 Annexe 1 : exemple de protocole de sélection

Protocole de sélection des disques : classique

A. Définition du genre :

A.1. La musique classique est un genre fortement institutionnalisé. Sa présence au sein d'un fonds de disques semble donc indispensable. De par son statut particulier de genre académique, ainsi que par l'étendu du répertoire qu'elle englobe on peut aussi dire qu'elle représente le genre musical le plus intimidant pour le grand public.

D'un autre côté, son rôle de musique de référence, dans notre culture, engendre une demande assez forte de découverte.

Il s'agit du genre le plus étudié, et donc le mieux documenté. La production éditoriale est relativement abondante comparé aux autres genres (environ 1/3 des livres disponibles dans le domaine de la musique).

Intuitivement, et traditionnellement, on lui suppose un public plutôt adulte et intellectuel.

Sa subdivision en sous-genres est double. Dans un premier temps, par époques, puis par formes musicales

Sous genres principaux :

- Epoques : musique ancienne (médiévale et renaissance), baroque (fin XVIe - milieu du XVIIIe), classique (milieu du XVIIIe - début XIXe), romantique (début XIXe - début XXe), moderne et contemporain (de 1900 à nos jours).

Traditionnellement, l'appellation « musique classique » renvoie aux époques baroque, classique, romantique et moderne.

- Formes : Dans un premier temps, on distingue deux subdivisions principales, la musique instrumentale et la musique vocale.

- instrumentale : pour instrument seul, musique de chambre, concerto, musique pour orchestre.

- vocale : religieuse ou profane. La musique profane comprend encore une subdivision capitale, l'opéra.

Ces grandes catégories correspondent aux subdivisions principales du plan de classement des discothèques dans ce domaine. Il est encore possible de les subdiviser (par instrument notamment). Pour ce faire, on se reportera au plan de classement.

La subdivision par époque précède la subdivision par forme.

A.2. Indices Dewey utilisés aux BM :

780.1 (philosophie et théorie)

780.3 (ouvrages de référence)

780.7 (enseignement, recherche) ; 780.78 (interprètes) ; 780.79 (festivals, concours)

780.9 (histoire, compositeurs)

781 (principes généraux et formes) ; 781.2 (éléments) ; 781.3 (composition)

782 (musique vocale) ; 782.1 (opéra) ; 782.2 (autres formes sacrées) ; 782.4 (musique vocale profane).

784 (ensembles instrumentaux) ; 784.19 (instruments)

785 (musique de chambre)

786 et subdivisions (instruments à clavier)

787 et subdivisions (instruments à cordes)

788 et subdivisions (instruments à vent)

Plan de classement aux discothèques : le plan utilisé peut difficilement concorder, dans ses subdivisions, avec la Dewey.

Le classique est divisé physiquement en quatre grands groupes : classique, musique ancienne, musique contemporaine et récitals.

On retrouve ensuite dans ces groupes, les mêmes subdivisions du cadre de classement : 1x (instrument seul), 2x (musique de chambre), 3x (concerto), 4x (musique orchestrale), 5x (musique vocale profane), 6x (musique vocale sacrée).

- A.3. Pour décrire les principales catégories d'enregistrement classique, il convient d'observer les différents éléments descriptifs du disque. Le compositeur, l'œuvre, les interprètes. Il s'agit en outre de garder à l'esprit la distinction, capitale dans ce domaine, qui existe entre œuvre et support. En effet, un disque portera fréquemment plusieurs œuvres, d'un ou plusieurs compositeurs, sans pour autant que l'on puisse parler de compilations. L'élément de prix à aussi son importance.
- Lorsque les œuvres sont prédominantes par rapport aux interprètes, on a affaire à un disque « normal ».
 - Si l'interprète constitue l'argument du disque, on a affaire à un récital.
 - Anthologie : ce type de disques est parfois difficile à distinguer du récital. Les disothèques les classent dans ce secteur. On peut dire qu'il s'agit d'un récital axé sur une thématique particulière (une école, un répertoire spécifique, un instrument). Intéressant en musique ancienne.
 - Intégrale : certains disques font partie d'un ensemble plus important, consacré en général à un cycle d'œuvres (par exemple l'intégrale des Cantates de Bach, ou des quatuors à cordes de Beethoven). Elle est en général liée à un interprète particulier.
 - Série économique : la plupart des maisons de disques proposent des collections à prix réduits. Elles ont leur importance. Il s'agit en général de rééditions d'enregistrement historiques, souvent effectués avant l'apparition du CD, et par des artistes reconnus. Dans ce même type, on trouve des enregistrements récents et originaux effectués par des interprètes assez obscurs.
 - Extraits (« highlights »): en général pour l'opéra, présentent les passages les plus marquants (ouverture, arias). Aussi pour la musique de ballet.
 - Interprétation sur instruments d'époque : surtout pour la musique ancienne et baroque.
- A.4. La nouveauté est ici un concept ambigu. Une nouveauté au sens propre du terme pourrait être de deux types : une création en musique contemporaine ou une œuvre enregistrée pour la première fois. Dans la plupart des cas la nouveauté représente une nouvelle interprétation d'une œuvre, ou une réédition d'un ancien enregistrement épuisé.
- A.5. Même si elle n'a pas une audience comparable à la variété ou à la pop, la musique classique est un domaine relativement porteur. Il existe des produits à vocation strictement commerciale., et d'un intérêt très limité. Il s'agit de disques de type compilation, « Le meilleur de Mozart », « Les grands classiques que vous aimez »... Ils présentent en général des extraits des œuvres (un ou deux mouvements). Ce type de disque n'est en général pas présenté dans les critiques de disques et est absent des bacs des disquaires spécialisés, mais il peut être demandé par le public.

B. Objectifs et critères:

- B.1. 25% du fonds est réservé à ce domaine.
On considère principalement les divisions par époque. Il est évident que la majeure partie du fonds doit être consacrée au classique (sous-entendu baroque/classique/romantique/moderne).
La musique contemporaine peut susciter la curiosité du public, et peut éventuellement constituer un point d'entrée dans ce genre pour un public jeune. On lui réservera donc une certaine attention. Certains de ses grands noms sont déjà des figures marquantes de la musique (John Cage, Iannis Xenakis, Arvo Pärt...). On peut fixer pour le contemporain un objectif de 10% des acquisitions classiques.
La musique ancienne est un sous-genre assez pointu. Il ne semble pas nécessaire de développer ce secteur. Les discothèques ont bien développé ce domaine.
- B.2. Il convient de porter une attention particulière aux demandes d'œuvres ou de compositeurs particuliers venant des usagers.
Les demandes concernant des interprétations particulières d'œuvres déjà acquises ne sont pas prioritaires.
- B.3. En général les bibliothécaires s'accordent à dire qu'un des principaux avantages d'un fonds classique est de présenter des interprétations multiples des oeuvres. Cette approche permet en effet au public de « tester » les différents enregistrements pour déterminer lequel lui convient le mieux. Cette approche suppose un public déjà familier avec ce genre musical, ainsi qu'un fonds d'une certaine importance. Dans le cas présent, on favorisera, dans un premier temps, l'acquisition d'œuvres différentes, plutôt que de plusieurs interprétations. L'acquisition d'interprétations sur instruments d'époque, et instruments modernes peut être une exception à cette règle.
L'interprète joue un rôle important dans le choix du public, pour un public large, il semble donc logique de favoriser les musiciens les plus renommés. Dans le même ordre d'idée, on n'hésitera pas à présenter les séries économiques présentant des enregistrements historiques. Il convient cependant de ne pas donner une priorité absolue à ce type de documents, qui renverraient tout de même une image peu actuelle du fonds.
On favorise dans le cadre de ce fonds une connaissance des oeuvres et des compositeurs marquants de la musique. Les interprètes représentent un « accès » secondaire. Dans cette optique, il ne semble pas nécessaire de rechercher les récitals, sans pour autant les exclure des acquisitions courantes.
- B.4. On favorisera l'acquisition de nouvelles interprétations d'œuvres de référence manquantes (si la qualité semble adéquate), afin de donner une image dynamique du fonds.
- B.5. Les compilations fourre-tout telles que décrites plus haut, n'ont pas d'intérêt dans le fonds d'une discothèque.

C. Outils de sélection propres au genre :

Pour les sources internet, se référer à la sélection spécifique.

- C.1. - HOFFELE, Jean-Charles, KAMINSKI, Piotr, *Guide des indispensables du disque compact [classique]*, éd. revue et augmentée, Paris, Fayard, 1994.
Discographie critique relativement imposante.
- SOLEIL, Jean-Jacques, LELONG, Guy, *Les œuvres-clés de la musique : musique instrumentale*, Paris, Bordas, 1991.
Présente les oeuvres par forme musicale, avec chaque fois des interprétations conseillées.
- C.2. - *Diapason : catalogue général classique*, 1997, Paris, Diapason, 1996.
Discographie commerciale courante annuelle établie par le mensuel du même nom. N'est malheureusement plus éditée depuis 1997.
Offre un accès par interprète.
- C.3. - *Le Monde de la musique* : mensuel. Sélection de disques avec les « chocs » du mois. Divisé en titres, récitals et anthologies.
- *Diapason* : mensuel. Imposante sélection de nouveauté (200 en général), avec un système d'étoiles, et les « diapasons d'or ».
Périodique francophone de référence pour le disque classique.
- *Répertoire des disques compacts* : mensuel. Grosse sélection de disques.
- Quotidiens : *Le Temps* propose une sélection de disques dans son supplément culturel du samedi on y trouvera les nouveautés importantes.
Le Courrier propose parfois (plus ou moins tous les mois...) une sélection de disques dans son supplément culturel du samedi.
- C.4.
- | | | |
|-----------------|-------------------|-------------------------|
| La Contrebasse | Très classique | Hug musique classique |
| Rue du Stand 40 | Rue du Diorama 16 | Rue de la Corraterie 22 |
| 1204 Genève | 1204 Genève | Case postale |
| | | 1211 Genève 11 |
- C.5. Minoteries : Danielle Duperrex
Vieusseux : Marie-Noëlle Mauris

D. Place dans les collections documentaires, complémentarités :

- D.1. Au niveau du fonds documentaire, le classique représente un genre relativement facile à développer. La littérature consacrée à ce domaine est relativement abondante. Notons que l'analyse du fonds documentaire a montré que ces ouvrages sortaient relativement peu. Seul les livres consacrés à la musique vocale (opéra ?) rencontrent un certain succès (aux Minoteries en tous les cas).
- Les biographies de musiciens apportent un complément utile dans ce domaine. Il ne semble pourtant pas nécessaire de multiplier les ouvrages consacrés à un compositeur.
- Les guides et ouvrages généraux doivent permettre à un public peu familier d'appréhender ce genre.
- D.2. Le module le plus évident, et le plus immédiat pourrait être consacré à une période.
- On peut aussi imaginer des modules consacrés à une forme, ou à un instrument particulier.
- Enfin, si le fonds atteint une certaine taille, il semble envisageable de développer quelques modules axés uniquement sur un compositeur (Bach par exemple). Il ne faut pas imaginer un module présentant uniquement des

disques du compositeur, mais dont il serait l'élément central, avec tous les musiciens liés : maîtres, élèves, écoles identiques.

D.3.

E. Modalité de vérification de l'adéquation du fonds :

E.1. « feed-back » des usagers :

E.1.1. Pour les titres constamment demandés et absents du rayon, on devrait envisager l'acquisition d'une nouvelle interprétation.

La demande d'un titre spécifique non encore acquis devrait se faire si l'on peut déterminer que l'œuvre est d'une importance capitale.

Les demandes d'œuvre et de compositeurs spécifiques devraient être recensées.

Les demandes d'interprétations spécifiques ne doivent pas être retenues.

Les demandes concernant la musique ancienne devraient être comptabilisées.

Une certaine curiosité peut être envisagée pour ce sous-genre.

E.1.2.

E.1.3. Positif : demande d'une interprétation spécifique, musique ancienne, œuvre « mineure ».

Négatif : compositeur important, œuvre majeure (acquise ou non acquise).

E.1.4.

E.2 Contrôles sur le fonds :

E.2.1. Une attention particulière devrait être portée à la proportion donnée à la musique contemporaine.

E.2.2.

E.2.3.

E.2.4.

E.2.5.

E.3. Désherbage : Il s'agit là d'un point sensible. Il est difficile, dans ce domaine, d'éliminer une œuvre jugée de référence. Cependant, après une longue période sans prêt (5 ans), le caractère de référence devrait justement être réexaminé.

→ 10/5/IOUPI

11.2 Annexe 2 : « page d'accueil » du répertoire de liens internet utiles

LA MUSIQUE SUR INTERNET

Contenu :

Ressources générales

1. [Introduction](#)
2. [Outils de recherche](#)
3. [Bases de données, ressources](#)
4. [Sites de discothèques/médiathèques](#)
5. [Informations utiles](#)
6. [Magazines, e-zines](#)
7. Proposer un site : par [courrier électronique](#) ou sur le [fichier commun](#) (Word)
8. [Les protocoles de sélection des disques de Saint-Jean](#)

Genres particuliers

1. [Classique](#)
2. [Jazz](#)
3. [Pop-rock](#)
4. [Musiques du monde](#)
5. [Chanson française](#)

Introduction :

Ces quelques pages ont pour but de présenter des sites internet consacrés à la musique. J'ai donné un poids particulier aux rubriques "outils de recherche". Il s'agit de portails internet consacrés à la musique. D'autres font déjà un travail énorme de référencement de sites... profitons-en.

Pour les autres catégories, j'ai tenté d'établir une sélection des ressources les plus utiles pour le travail en discothèque. Dans tous les cas, j'ai donné la priorité aux sources francophones.

Dans chaque catégorie, j'ai volontairement évité de classer les liens selon une règle stricte de type alphabétique, la masse d'information étant encore gérable et devrait le rester. Il sont présentés selon un classement très subjectif de préférence.

Ces pages ne sont bien entendu pas figées. Les ajouts et les corrections sont bienvenus. Pour cela, il suffit d'envoyer un [message](#) au responsable de ces pages. Pour les personnes ne disposant pas de messagerie, vous pouvez utiliser le [fichier word commun](#). Il vous suffit d'y inscrire l'adresse URL du document, et si possible une brève description de celui-ci.

[\[retour au sommaire\]](#)

Outils de recherche :

Pour rechercher des sites internet particuliers.

[Excite : music](#) (<http://music.excite.com/>)

Excite (moteur de recherche), développe en collaboration avec MTV un portail entièrement dédié à la musique. Cet outil a une forte vocation commerciale (recherche de référence et achat en ligne, diffusion de musique en ligne), mais il offre aussi un annuaire intéressant. La recherche de disques est basée sur le catalogue de [CDnow](#), mais elle est plus ergonomique que celle du disquaire en ligne.

[RamDam](#) (<http://www.ramdam.com/>)

Annuaire francophone spécialisé dans la musique. [Description](#).

Rubriques thématiques et divisions par genre. Dans chaque genre on trouve encore une subdivision consacrée aux artistes.

[Argus music search](http://www.fuzzlogic.com/argus/) (<http://www.fuzzlogic.com/argus/>) *Anglais*.

Meta-moteur de recherche musicale. Assez primitif, mais relativement clair dans sa présentation. La recherche se fait surtout sur des sites commerciaux.

[Britannica : musique](http://www.britannica.com/bcom/internet_guide_display_page/1,5866,699,00.html)

(http://www.britannica.com/bcom/internet_guide_display_page/1,5866,699,00.html) *Anglais*.

Guide critique de sites établi par l'Encyclopaedia Britannica. Certains liens ne sont pas à jour.

[Yahoo! France : musique](http://fr.dir.yahoo.com/Art_et_culture/Musique/) (http://fr.dir.yahoo.com/Art_et_culture/Musique/)

Annuaire de sites, pour un accès à des sources francophones. Peut être utilement complété par une recherche sur [yahoo.com](http://www.yahoo.com) (USA) pour des sources anglophones.

[William and Gayle Cook Music Library](http://www.music.indiana.edu/music_resources/) (http://www.music.indiana.edu/music_resources/)

Anglais.

Enorme annuaire de liens établi par la Bibliothèque musicale de l'Université de l'Indiana (USA).

Peu d'informations sur les sites référencés, "trop" de liens, navigation peu ergonomique, moteur de recherche quasiment inutilisable, mais subdivisions thématiques fines.

[La musique en suisse](http://www.salade.ch/) (<http://www.salade.ch/>)

Annuaire consacré à la musique en suisse. Particulièrement peu ergonomique...

[\[retour au sommaire\]](#)

Bases de données :

Pour rechercher des références, des biographies d'artistes, des discographies.

[AMG : All music guide](http://allmusic.com/) (<http://allmusic.com/>) *Anglais*.

Ce site généraliste, à vocation commerciale, fait office de référence de par son caractère encyclopédique et les possibilités de recherches qu'il offre :

-recherche par mots-clefs (artiste/titre/titre du morceau/"style"/label),
-genres musicaux.

Répertoire les sous-genres et offre pour chacun une définition et une sélection d'artistes importants. Offre des liens sur des biographies/discographies et des articles. Les subdivisions sont parfois un peu aberrantes...

Recherche très performante: la discographie générée par une recherche par nom d'artiste donnera aussi bien les albums que les compilations sur lequel il apparaît, ainsi que les musiciens avec lesquels il a collaboré.

Une section spécifique est consacrée au classique, mais elle s'avère peu utile, les informations offertes étant très sommaires.

Ce site offre des possibilités de navigation intéressantes, il faut toutefois noter qu'il est fortement orienté sur le monde anglo-saxon. Il est très peu performant pour la chanson française, la "world" (qui inclu aussi l'ethno), et le classique.

[Page de description](#)

[CDNow](http://www.cdnnow.com/cgi-bin/mserver/SID=335283348/pagename=/RP/CDN/mainmenu.html) (<http://www.cdnnow.com/cgi-bin/mserver/SID=335283348/pagename=/RP/CDN/mainmenu.html>)

Anglais, partiellement traduit en français.

Site commercial. Plus ou moins identique à AMG. Offre la possibilité de rechercher par genre uniquement pour les nouveautés.

La recherche pour la musique classique est aussi séparée et permet de combiner les mots-clefs (compositeur, interprète, chef d'orchestre, orchestre, titre de l'oeuvre et titre du disque).

Voir aussi la recherche à partir d'[Excite music](#).

[Biographies de France musiques](http://www.radio-france.fr/chaines/france-musiques/biographies/) (<http://www.radio-france.fr/chaines/france-musiques/biographies/>)

Biographies très synthétiques établies par la documentation de Radio France. Surtout pour les compositeurs classiques.

[Base de données de Radio France internationale](http://www.rfimusique.com/fr/index.html) (<http://www.rfimusique.com/fr/index.html>)

La base de données permet une recherche soit par nom, soit par nationalité, par zone géographique, par genre musical ou par langue chantée. Surtout axé sur les artistes français. Biographies et discographies de qualité. Peu de d'artistes recensés pour l'instant.

[\[retour au sommaire\]](#)

Sites de discothèques/médiathèques

Mais que font les autres...

[Catalogue de la Médiathèque de la communauté française de Belgique](http://www.lamediathèque.be/MEDIAQUEST/Mediaquest.htm)

(<http://www.lamediathèque.be/MEDIAQUEST/Mediaquest.htm>)

Accès web au catalogue de cette médiathèque comprenant environ 450'000 titres! Très performant, offre une recherche par artiste, titre d'album ou de plage. Recherche spécifique pour la musique classique, avec recherche booléenne associant le nom du compositeur et le libellé de l'oeuvre (titre uniforme).

[Bibliothèque de la Ville de La-Chaux-de-Fonds](http://www.etatne.ch/chaux-de-fonds/bibliotheques/)

(<http://www.etatne.ch/chaux-de-fonds/bibliotheques/>)
La discothèque de la Bibliothèque de La-Chaux-de-Fonds catalogue ses disques sur VTLS. On accède donc à son [catalogue](#) via le portail web de RERO.

[Liste de diffusion des discothécaires français](http://www.egroups.fr/group/discothecaires_fr)

(http://www.egroups.fr/group/discothecaires_fr)
Débats et échanges d'informations des discothécaires des médiathèques publiques francophones. Les archives peuvent être consultées sans inscription.

[\[retour au sommaire\]](#)

Informations utiles :

[Lexique des genres et termes musicaux](http://www.irma.asso.fr/cimt/bibliotheque/lexique.html)

(<http://www.irma.asso.fr/cimt/bibliotheque/lexique.html>)

Etabli par le Centre d'information des musiques traditionnelles (France). Très courtes définitions.

[L'Abécédaire de la musique](http://perso.wanadoo.fr/abcmusique/)

(<http://perso.wanadoo.fr/abcmusique/>)
Page personnelle. Dictionnaire de termes musicaux. Définitions courtes, assez complet. Sympathique.

[Swisscharts](http://swisscharts.com/)

(<http://swisscharts.com/>) *Anglais ou allemand.*
Le "top 50" helvétique, pour rechercher, ou éviter le dernier disque à la mode. Liens sur les charts d'autres pays, ainsi que sur des sites consacré à des artistes suisses.

[\[retour au sommaire\]](#)

Magazines on-line, e-zines :

[Billboard online](http://www.billboard.com/)

(<http://www.billboard.com/>)
Actualité quotidienne: nouveautés, charts. Quelques courtes biographies. Possibilité de rechercher par mots-clefs.

[\[retour au sommaire\]](#)

F. Dufaux
Ver. 1.2. (Dernière mise à jour: 10 juillet 2000)

11.3 Annexe 3 : manuel de catalogage des phonogrammes

Proposition d'un manuel de catalogage des CD musicaux sur ALSi

Introduction :

Ce document représente, en grande partie, un résumé du mémoire de Norbert Creutz¹. Ce travail, ainsi que son auteur, seront désormais cités à l'aide des initiales NC. Il présentait la problématique de façon très fouillée et proposait des solutions. Nous avons tenté ici de trancher, en respectant les différentes règles au plus près, tout en conservant un catalogage adapté à une institution de lecture publique. Il s'appuie aussi sur les manuels de catalogage ALSi établis par Francine Eglin et sur le Manuel UNIMARC².

Note :

le signe « _ » signale un espace.

BLOC 0 : BLOC DES NUMEROS D'IDENTIFICATION (informations codées)

Date : date de protection la plus récente. Sans notion de protection (P) de copyright (cop.) ou de dépôt légal (dl), le système ne retient ici que les chiffres.

Langue : FRA (français) par défaut. Pour la musique vocale, indiquer la langue du texte. Pour la musique instrumentale, trois espaces.

Time : 00/00 par défaut. A ne remplacer que pour des disques issus d'un coffret et catalogués séparément.

Support : « EDC », ensemble disque compact, la collection est destinée aux adultes et aux jeunes.

Prix : prix de vente sans le rabais.

Cote : donnée par la discothèque.

BLOC 1 : TITRE ET MENTION DE RESPONSABILITE

Zone 200 : titre et mention de responsabilité

Indicateurs : titre significatif, indexé, (1_), non significatif, non indexé (0_) (donc en classique lorsque le titre uniforme est très proche du titre propre, passer en (0_)).

Le deuxième indicateur n'est pas défini.

\$a : titre propre. Obligatoire.

NC propose de traduire systématiquement. Je pense qu'il vaut mieux respecter l'ISBD et garder le titre propre dans la langue du document. Pour les titres parallèles et les titres traduits, voire aussi les 51X et 54X (p. 65).

Ce point est problématique pour la musique classique. Il sera compensé par l'emploi quasi systématique des titres uniformes.

Cette sous-zone peut être répétée (pour un titre d'un même compositeur).

Si un disque non classique n'a pas de titre propre, on donne les trois premiers morceaux suivis de « ...[etc.] »

\$b : indication générale du type de document. « Enregistrement sonore ».

\$c : titre par un autre auteur. Surtout pour la musique classique. Lorsqu'un disque porte plusieurs œuvres de compositeurs différents.

¹ CREUTZ, Norbert. *Le catalogage des enregistrements sonores dans le format UNIMARC et avec le système ALS : étude préalable à une informatisation des Discothèques municipales de la Ville de Genève*, Genève, ESID, 1994.

² *Manuel Unimarc : version française*, Munich, K. G. Saur, 1991 (UBCIM publications).

Lorsqu'un disque porte plus de trois oeuvres différentes de compositeurs différents, il devient un récital ou une anthologie, et les oeuvres sont éventuellement mentionnées en « contient » (zone 327, non indexée ou 464, indexée).

\$d : titre parallèle, si le disque porte un titre en français (qui représente la « langue de l'agence bibliographique ») en plus d'un titre propre dans une autre langue. Cette sous-zone n'est pas indexée. Si le titre doit constituer un point d'accès, on le répète en zone 510.

En classique, il n'est pas justifié de mentionner tous les titres parallèles que l'on peut trouver sur un disque. Seul le titre mis en évidence, et éventuellement le titre parallèle français constituent des informations pertinentes.

\$e : complément du titre.

\$f : première mention de responsabilité. Mentionne le compositeur (classique), ou l'interprète principal (récitals ou autres genres). Répétable.

\$g : Autres mentions de responsabilité. Interprètes pour le classique, autres responsabilités (librettiste, arrangeur par exemple).

On peut mentionner plus de trois responsabilités pour ces deux sous-zones, donc pas de mention [et al.]. Il faut toutefois veiller à la lisibilité de la notice.

Les instruments et tessitures des interprètes sont mentionnés selon les abréviations établies par NC. [CREUTZ, Annexe D].

Zone 500 : titre uniforme

Les titres uniformes constituent un passage obligé du catalogage de la musique classique. Ils sont fastidieux à gérer, mais représentent la seule manière fiable d'accéder au titre d'une oeuvre. Il sont construits sur la base de la norme AFNOR Z 44-079¹.

Cette zone peut être répétée (si le disque porte plusieurs oeuvres).

Indicateurs : le premier stipule si le titre uniforme est significatif (1_) ou non (0_). Le second détermine si le titre uniforme prime sur le titre propre (_1) ou non (_0). En général on laissera donc les indicateurs sur leur position par défaut (11).

\$a : titre uniforme. En langue originale pour un titre significatif, en français pour un titre générique (concerto, symphonie...)

\$h : numéro de section ou de partie. Si l'on a affaire à une partie d'une oeuvre plus importante. A répéter pour toutes les parties.

\$i : titre de section ou de partie. Titre de la section ou partie numérotée en \$h.

exemple : \$aPièces pour viole\$h4e livre\$h23e partie\$h80\$iArabesque

\$n : autres informations.

\$q : version. Nom ou date pour une version particulière d'une oeuvre.

\$r : mode d'interprétation. Instrumentation de l'oeuvre.

\$s : indication de numéro. Numéro attribué par le compositeur ou l'auteur de son catalogue. Numéro de série, d'opus, d'index thématique ou date.

\$u : clé musicale. Indication de tonalité. En toutes lettres, notation française.

¹ Documentation : catalogage : forme et structure des vedettes titres musicaux : Z 44-079, Paris, AFNOR, 1993.

\$w : mention d'arrangement : \$warr.

Zone 503 : titre de forme

Pour les enregistrements sonores, cette zone est principalement utilisée pour la musique traditionnelle et la musique liturgique.

\$a : titre de forme. « Traditions » pour la musique traditionnelle, répertoire spécifique (« chant grégorien » par exemple) pour une œuvre liturgique. Il n'y a pas de sous-zones spécifique adéquate pour l'incipit littéraire du texte liturgique. On le fait figurer dans cette sous-zone, à la suite de la mention de répertoire, précédé d'un point.

\$b : subdivision. Pour la musique liturgique, précise une forme générale (hymnes, Office de la Vierge...etc.)

\$e : nom de personne. Pour la musique traditionnelle, utilisé pour spécifier un groupe socioprofessionnel ou une ethnie

\$m : localisation. Pour la musique traditionnelle. précise le lieux concerné. On peut mentionner dans l'ordre suivant, séparés par des virgules : pays, région, ville, langue.

Exemples :

- 500 : 11 : \$aConcertos\$rPiano, orchestre\$sNo 2\$sOp 22\$uSol mineur
500 : 11 : \$aConcertos\$rPiano, orchestre\$sNo 4\$sOp 44\$uDo mineur
200 : 0_ : \$aConcerto no 2 pour piano et orchestre en sol mineur, op. 22\$benregistrement sonore\$aConcerto no 4 pour piano et orchestre en ut mineur, op. 44\$fCamille Saint-Saëns\$gFrançois-René Duchable (p) ; Orchestre Philharmonique de Strasbourg, Alain Lombard (dir.)
- 200 : 1_ : \$a<The> complete Clarence Williams sessions\$benregistrement sonore\$evolume 1, 1923\$fClarence Williams (p, lead, voc)\$gfeaturing Sidney Bechet (ss, cl)\$gThomas Morris (cnt)\$gand the Blues Singers
Remarque : Ce titre de jazz ne nécessite pas l'emploi d'un titre uniforme.
- 503 : 1_ : \$aChant grégorien. Tantum ergo
- 503 : 1_ : \$aChant grégorien\$bAssomption
- 503 : 1_ : \$aTraditions\$mFrance, Auvergne, Allier, Forêt de Tronçais
- 503 : 1_ : \$aTraditions\$mFrance\$eMariniers
- 503 : 1_ : \$aTraditions\$mOcéanie, Nouvelle Calédonie\$eKanak

BLOC 4 : ADRESSE BIBLIOGRAPHIQUE

Zone 210 : Adresse bibliographique

Ce point est difficilement « normalisable ». Il faut toutefois observer qu'un fichier d'autorité à été introduit pour les éditeurs. Il conviendra donc de vérifier si une forme quelconque d'un nom a déjà été retenue.

\$a : lieu d'édition. Souvent impossible à déterminer. [S.I.]

\$c : nom de l'éditeur. NC propose d'adjoindre le nom du label à celui de l'éditeur. En général, l'éditeur est plus ou moins explicitement associé au P (date de protection de l'enregistrement ou au cop. (copyright)). Le label est en général plus apparent.

\$d : date d'édition. Il s'agit en général de la date de protection de l'enregistrement (P).

Exemple : 210 : : \$a[S.I.]\$cAstrée-Auvidis\$dP 1991

BLOC 5 : COLLATION

Zone 215 : Collation

\$a : indication spécifique du type de document. « 1 disque compact »
L'indication de durée figure à la suite entre parenthèses. Il s'agit de la durée donnée par le lecteur de disques.

\$c : autres caractéristiques matérielles. Sert à indiquer les caractéristiques techniques. « Stéréo » ou « mono ». La notion d'enregistrement (AAD, ADD, DDD) suit, entre parenthèse.

\$d : format. Pour les disques on prend le diamètre, pour le CD, toujours « 12 cm ». On pourrait s'abstenir de mentionner cette information peu pertinente.

\$e : matériel d'accompagnement. On signale ici en général la notice, sans mention du nombre de pages. On signalera surtout dans quelle(s) langue(s) elle est rédigée, et si elle comporte des textes d'œuvres chantées (là aussi avec une mention de langue). S'il s'agit d'un livret d'opéra, on le mentionnera comme tel.
En cas de matériel d'accompagnement particulier, la description est effectuée librement par le catalogueur, qui doit la rendre la plus claire possible en vue des contrôles à effectuer lors du prêt.

Exemples :

- 215 : : \$a2 disques compacts en 1 coffret (50 min 40s et 45min)\$cstéréo (AAD)\$elivret en allemand et anglais\$eétui
- 215 : : \$a1 disque compact (35 min 10 s)\$cmono (ADD)\$enotice en allemand, anglais et français, texte des lieder en allemand et anglais

BLOC 6 : COLLECTION

Zone 225 : Collection

Ce type d'édition est excessivement rare pour le disque. Ne pas confondre collection et label.

Zone répétable.

Indicateurs : l'indicateur doit être laissé sur (2_). Le deuxième indicateur n'est pas défini.

\$a : titre de la collection.

\$v : numérotation dans la collection. Toujours en chiffres arabes.

\$i : titre de la sous-collection.

Exemple : 225 : 2 : \$aMusiques traditionnelles vivantes\$hI\$IiMusiques rituelles et religieuses

BLOC 7 : NOTES

Zone 300 : notes générales

\$a : texte libre. Pour les disques on saisit ici la mention d'enregistrement, selon la syntaxe et les usages propres à chaque genre.
Notes diverses.

Zone 323 : notes sur les interprètes

\$a : texte libre. Cette zone est réservée aux interprètes mineurs, elle n'est pas indexée. Concerne surtout les musiciens de big-band pour le jazz.
Le texte est introduit par « Interpr. : », suivi des noms et les mentions d'instruments abrégées comme en zone 200. Les noms sont séparés par des points-virgules, ou par des virgules si plusieurs interprètes jouent du même instrument (dans ce cas l'abréviation d'instrument n'est répétée qu'une fois en fin de liste, puis est suivie d'un point-virgule).

Zone 327 : note de contenu

\$a : texte libre. On saisit ici le détail des plages si les titres ne doivent pas être indexés (pas de point d'accès). La ponctuation est saisie par le catalogueur. Elle est identique à celle de la zone 200. On peut utiliser la barre de responsabilité si cela s'avère nécessaire (compositeur, parolier, remixeur...etc.)
Les titres sont précédés des mentions « contient : » ou « disque n : » si l'on a affaire à un coffret.

BLOC V : INFORMATIONS LOCALES

Signatures du catalogueur et du correcteur.

BLOC X : ENREGISTREMENTS RATTACHES

Zone 461 : niveau de l'ensemble

Cette zone indique que le disque fait partie d'un ensemble plus important dont il est détaché. En d'autres termes, si les disques issus d'un coffret ou d'une intégrale ne sont pas rattachés physiquement et sont donc catalogués séparément.
Normalement, cette zone sert au catalogage à niveau. Pour les disques, l'ensemble supérieur n'est pas catalogué.

Indicateurs : titre indexé (_1), ou non (_0). Le second indicateur n'est pas défini.

\$12001_\$atitre de l'ensemble\$numéro du volume

Exemple : 461 : _1 : \$12001_\$aClarence Williams, the 1923-1926 recordings\$ethe complete Sidney Bechet & Louis Armstrong recordings\$v1

Zone 464 : niveau du dépouillement

Permet de mentionner les titres pour un disque portant plus de trois oeuvres de compositeurs différents.

Indicateurs : titre indexé (_1), ou non (_0). Le second indicateur n'est pas défini.

\$12001 (suivi d'un espace) puis toutes les sous-zones de la zones 200.

BLOC Y : INFORMATIONS DE CONTRÔLE

Zone 071 : numéro commercial (musique).

\$a : numéro. Saisi tel que mentionné sur le document.

\$b : source. Label (et non pas éditeur, donc différent de 210 \$c)

Exemple : 071 : 10 : \$aCDS 7 47178 8\$bEMI

BLOC Z : VEDETTES

Zone 510 : titre parallèle

Indicateurs : le premier détermine si le titre est significatif et donc indexé (1_) ou non (0_)

\$a : titre. Non répétable. Si un titre indiqué en 200 \$d constitue un point d'accès important.

Zone 517 : variante du titre

Indicateurs : le premier détermine si le titre est significatif et donc indexé (1_) ou non (0_)

\$a : titre. Non répétable. Si un titre utilisé par le public n'est pas mentionné, ni comme titre propre, ni comme titre uniforme.

Zone 540 : titre ajouté par le catalogueur

Indicateurs : le premier détermine si le titre est significatif et donc indexé (1_) ou non (0_)

\$a : titre. Non répétable. Pour signaler le titre d'une œuvre dont le disque ne porterait qu'un extrait.

Zone 541 : titre traduit ajouté par le catalogueur

Indicateurs : le premier détermine si le titre est significatif et donc indexé (1_) ou non (0_)

\$a : titre. Non répétable. Si le titre français n'apparaît pas ailleurs, mais a néanmoins une certaine importance.

Ces zones 51X et 54X sont à utiliser avec circonspection. Pour la musique classique, l'emploi des titres uniformes, et des renvois qui leurs sont liés devrait permettre de les éviter.

Zone 686 : autres classifications

\$a : indice. Indice du plan de classement.

La zone est répétable, ce qui permet de mentionner les indices ne figurant pas dans la cote pour un disque entrant dans plusieurs catégories (principalement, plusieurs formes en classique).

Zone 689 : vedette matière

Cette zone n'est pas gérée par le format UNIMARC, elle a été ajoutée par ALS pour les besoins des BM.

\$a : vedette. Construite selon le modèle Blanc-Montmayeur. Pas de mention de support.

Zone 7XX : responsabilités intellectuelles

Toute ces zones utilisent les sous-zones suivantes :

\$a : élément d'entrée. Nom, en majuscules. Partie de la vedette utilisée pour le classement.

\$b : Partie du nom autre que l'élément d'entrée. Prénom. En minuscules.

\$c : qualificatif autre que les dates. Qualificatif ajouté au nom, mais ne faisant pas partie intégrante de celui-ci, tel que titre, épithète ou qualité. Pour la musique, on l'utilise afin de distinguer des groupes homonymes.

Exemple : 710 0 \$a[The] Roots\$cGroupe de rap...
710 0 \$a[The] Roots\$cGroupe de jazz...

\$f : dates. N'est pas utilisé systématiquement, uniquement pour différencier des homonymes.

\$4 : code de fonction. Cette zone est codée [Manuel UNIMARC, Annexe C] et indique la fonction de la vedette.

Cette sous-zone, répétée, permet de donner l'indication d'instrument ou de tessiture (non codée, abrégée comme en zone 200).

Indicateurs : pour les 70X, le premier indicateur n'est pas défini, le second détermine quel élément d'entrée doit être retenu comme point d'accès. (_1) pour le nom de famille (_0) pour le prénom.

Pour les 71X (collectivités), le premier indicateur précise si l'on a affaire à une collectivité (0_) ou à un congrès (1_). Le second sera laissé sur sa position par défaut (_2) qui indique que le nom doit être indexé tel quel.

Zone 700 : nom de personne - Mention de responsabilité principale

Compositeur pour le classique, interprète pour les autres genres. Cette zone n'est pas répétable.

Zone 701 : nom de personne - Autre mention de responsabilité principale

Autre responsabilités principales retenues comme points d'accès.
Répétable.

Zone 702 : nom de personne - Mention de responsabilité secondaire

Arrangeur, librettiste, producteur, éventuellement réalisateur pour les musiques de films, interprète lorsque la zone 700 comprend un compositeur.
Répétable.

Zone 710 : collectivité - Mention de responsabilité principal

Collectivité compositeur (?), groupe / orchestre si un compositeur est en vedette principale.
Non répétable.

Zone 711 : collectivité - Autre mention de responsabilité principale

Lorsqu'un autre groupe / orchestre constitue une vedette principale.
Répétable.

Zone 712 : collectivité - Mention de responsabilité secondaire

Orchestre, groupe, lorsqu'un compositeur constitue la responsabilité principale.

Exemple :

700 : _1 : \$aLEHAR\$bFranz

701 : _1 : \$aLEON\$bVictor\$4480

701 : _1 : \$aSTEIN\$bLeo\$4480

702 : _1 : \$aSCHWARZKOPF\$bElisabeth\$4590\$csoprano

702 : _1 : \$aWAECHTER\$bEberhard\$4590

702 : _1 : \$aSTEFFEK\$bHanny\$4590

702 : _1 : \$aGEDDA\$bNicola \$cténor\$4590

702 : _1 : \$aKNAPP\$bJosef\$4590

702 : _1 : \$aEQUILUZ\$bKurt\$4590

702 : _1 : \$aMATACIC\$bLovro von\$4250

712 : 02 : \$aPhiladelphia chorus

712 : 02 : \$aPhiladelphia orchestra

11.4 Annexe 4 : module thématique consacré à la musique romantique

11.4.1 Discographie sélective

COMPOSITEUR	TITRE	INTERPRETE(S)	MARQUE	No
ALBENIZ, Isaac	Iberia, Suite espagnole...	Alicia de Laroche	EMI	CMS 7 64504
BEETHOVEN, Ludwig van	33 variations Diabelli op. 120	Alfred Brendel	Philips	426 232 2
BEETHOVEN, Ludwig van	Bagatelles op. 33, op. 119 et op. 126	Stephen Bishop Kovacevich	Philips	426 976 2
BEETHOVEN, Ludwig van	Concerto pour violon	Hillary Hahn ; David Zinman, dir.	Sony	60584
BEETHOVEN, Ludwig van	Fantaisie pour piano, chœur et orchestre. Missa Solemnis / HAYDN	Rudolf Serkin ; Leonard Bernstein, dir.	Sony	SM2K 47 522
BEETHOVEN, Ludwig van	Fidelio	Christa Ludwig ; Joh Vickers ; Otto Klemperer, dir.	EMI	CMS 7 69324 2
BEETHOVEN, Ludwig van	Intégrale des 10 sonates pour violon et piano	Arthur Grumiaux ; Clara Haskil	Philips	422 140 2
BEETHOVEN, Ludwig van	Intégrale des 9 trios pour piano, violon et violoncelle	Beaux-arts trio	Philips	438 948 2
BEETHOVEN, Ludwig van	Intégrale des ouvertures	Herbert von Karajan, dir.	DG	427 256 2
BEETHOVEN, Ludwig van	Les cinq concertos pour piano	Alfred Brendel ; Simon Rattle, dir.	Philips	462781
BEETHOVEN, Ludwig van	Missa solemnis	John Eliot Gardiner, dir.	Archiv	429 779 2
BEETHOVEN, Ludwig van	Quatuors à cordes nos 12 à 16 et Grande fugue	Quatuor LaSalle	DG	431 141 2
BEETHOVEN, Ludwig van	Symphonies nos 6 et 8	Claudio Abbado	DG	45542
BEETHOVEN, Ludwig van	Sonate no 23 op. 57...	Emil Guilels	DG	419 162 2
BEETHOVEN, Ludwig van	Sonate no 26 op. 81. Sonate en si mineur ; Sonate après une lecture de Dante / LISZT	Claudio Arrau	Music and Art	282
BEETHOVEN, Ludwig van	Sonate no 29 op. 106 ; Sonate no 8 ; Fantaisie op. 77	Rudolf Serkin	Sony	SBK 47 666
BEETHOVEN, Ludwig van	Sonates et variations pour violoncelle et piano	Pierre Fournier ; Friedrich Gulda	DG	437 352 2
BEETHOVEN, Ludwig van	Symphonie no 3 ; Ouverture d'Egmont	Herbert von Karajan, dir.	DG	39002
BEETHOVEN, Ludwig van	Symphonie no 5	Carlos Kleiber, dir.	DG	415 861 2
BEETHOVEN, Ludwig van	Symphonies nos 1 et 2	David Zinman, dir.	Arte nova	63645
BEETHOVEN, Ludwig van	Symphonies nos 3 et 4	David Zinman, dir.	Arte nova	59214
BEETHOVEN, Ludwig van	Symphonies nos 5 et 7	Christian Thielemann	DG	449981
BERLIOZ, Hector	La damnation de Faust, op. 24	Colin Davis, dir.	Philips	4163952
BERLIOZ, Hector	L'enfance du Christ, op. 25	Colin Davis, dir.	philips	4169492
BERLIOZ, Hector	Les troyens	Colin Davis, dir.	Philips	4164322
BERLIOZ, Hector	Requiem, Harold en Italie	Charles Munch, dir.	DG	4397052
BERLIOZ, Hector	Symphonie fantastique	Thomas Beecham, dir.	EMI	CDM7640322
BORODINE, Alexandre	Danse polovtsienne (extr. du Prince Igor)	Antal Dorati	Mercury	434-308-2
BORODINE, Alexandre	Quatuors à cordes no 1 et 2	Quatuor Chostakovitch	Olampia	OCD 538
BORODINE, Alexandre	Symphonie no 2 en si mineur	Nicolai Golovanov, dir.	Multisonic	31 0188-2
BRAHMS, Johannes	Concerto pour violon et violoncelle. BEETHOVEN, Triple concerto	Isaac Stern, vl ; Leonard Rose, vcl.	CBS	MPK 44842
BRAHMS, Johannes	Concerto pour violon. Concerto pour violon / TCHAIKOVSKY	David Oïstrakh	DG	423 399-2

BRAHMS, Johannes	Concertos pour piano no 1 et 2	Claudio Arrau	Philips	438 563-2
BRAHMS, Johannes	Danses hongroise	Claudio Abbado, dir.	DG	434 326-2
BRAHMS, Johannes	Fantaisies, op. 116 ; Intermezzi, op. 117...	Wilhelm Kempff, p	DG	437 249 2
BRAHMS, Johannes	Quatuors à cordes nos 1 à 3	Quatuor Alban Berg	EMI	7548292
BRAHMS, Johannes	Requiem allemand	Otto Klemperer, dir.	EMI	7472382
BRAHMS, Johannes	Rhapsodie pour alto ; chœur d'homme et orchestre	Kathleen Ferrier, Clemens Krauss, dir.	Decca	433 477-2
BRAHMS, Johannes	Sonates pour clarinette et piano, nos 1 et 2	Evgéni Pietrov, Valery Piasetsky	Etcetera	KTC 1177
BRAHMS, Johannes	Sonates pour violon et piano nos 1 à 3	Itzhak Perlman, Daniel Barenboïm	Sony	SK 45819
BRAHMS, Johannes	Sonates pour violoncelle et piano nos 1 et 2	Jaqueline Dupré, Daniel Barenboïm	EMI	7632982
BRAHMS, Johannes	Symphonies no 2 et 3	Carlo Maria Giulini	EMI	2536672
BRAHMS, Johannes	Symphonie no 4. Egmont / BEETHOVEN	Fritz Reiner, dir.	Chesky records	CD-6
BRAHMS, Johannes	Symphonies 1 à 4 ; Ouverture tragique ; Ouverture académique	Bernard Haitink, dir.	Philips	432 275-2
BRAHMS, Johannes	Trio pour piano ; violon et cor ; sextuor no 2	Bloom, Serkin, Tree	Sony	SK 46 249
BRAHMS, Johannes	Trios pour piano, violon et violoncelle nos 1 à 4	Beaux-arts trio	Philips	416 838-2
BRUCH, Max	Concerto pour violon no 1 ; Fantaisie écossaise...	Jascha Heifetz, Malcom Sargent, dir.	RCA	RD86214
BRUCKNER, Anton	Symphonie no 1	Wolfgang Sawallisch, dir.	Orfeo	C 14585
BRUCKNER, Anton	Symphonie no 2	Riccardo Chailly, dir.	Decca	436 154 2
BRUCKNER, Anton	Symphonie no 3	Giuseppe Sinopoli	DG	431 684 2
BRUCKNER, Anton	Symphonie no 5	Eugen Jochum	Philips	426 107 2
BRUCKNER, Anton	Symphonie no 6	Wolfgang Sawakisch, dir.	Orfeo	C 42 821 A
BRUCKNER, Anton	Symphonies no 4 et 8	Wilhelm Furtwängler, dir.	DG	445 415 2
BRUCKNER, Anton	Symphonies no 7 et 9	Wilhelm Furtwängler, dir.	DG	445418-2
CHAUSSON, Ernest	Poème de l'amour et de la mer ; Chanson perpétuelle...	Jean-Pierre Jacquillat	EMI	7643652
CHAUSSON, Ernest	Poème pour violon et orchestre	David Oïstrakh, Charles Munch, dir.	Sony	SMK47548
CHAUSSON, Ernest	Symphonie en si bémol majeur	Charles Munch, dir.	RCA	GD60683
CHOPIN, Frédéric	24 préludes, op. 28	Maria Joao Pires	DG	
CHOPIN, Frédéric	Ballades ; Scherzos	Artur Rubinstein	RCA	RD 89 651
CHOPIN, Frédéric	Barcarolle en fa dièse mineur ; Valses ; Nocturne no 8 ; Mazurka no 32	Dinu Lipatti	EMI	7698022
CHOPIN, Frédéric	Concertos pour pianos nos 1 et 2	Claudio Arrau, Eliahu Inbal, dir.	Philips	438 569-2
CHOPIN, Frédéric	Etudes op. 10 ; Etudes op. 25 ; Valses ; Polonaise op. 44 ; Nocturnes ; Scherzo op. 32	Evguéni Kissine	RCA	9026-60445-2
CHOPIN, Frédéric	Fantaisie en fa mineur, op. 49 ; Valses op. 34 nos 1 et 2...	Evguéni Kissine	RCA	9026-60445-2
CHOPIN, Frédéric	Mazurkas	Artur Rubinstein	EMI	7646972
CHOPIN, Frédéric	Nocturnes nos 1 à 21	Claudio Arrau	Philips	416 440-2
CHOPIN, Frédéric	Sonate pour violoncelle et piano ; Polonaise brillante pour violoncelle et piano	Martha Argerich ; Mstislav Rostropovitch	DG	431 583-2
CHOPIN, Frédéric	Valses	Idil Biret	Naxos	8550365
DELIBES, Léo	Coppélia ; Sylvia	Antal Dorati, dir. ; Anatole Fistoulari, dir.	Mercury	434313-2
DELIBES, Léo	Lakmé	Joan Sutherland (Lakmé) ; Richard Bonyngé, dir.	Decca	425 485-2

DONIZETTI, Gaetano	Don Pasquale	Sesto Bruscantini ; Mario Rossi, dir.	Cetra	14
DONIZETTI, Gaetano	L'Elisir d'Amore	Mariella Devia ; Marcello Viotti, dir.	Erato	98483
DONIZETTI, Gaetano	Lucia di Lammermoor	Maria Callas ; Herbert von Karajan, dir.	EMI	CMS 7636312
DUKAS, Paul	L'Apprenti sorcier ; La Peri...	Jesus Lopez-Cobos	Telarc	80515
DVORÁK, Antonín	Concerto pour piano et orchestre ; Symphonie no 9	Svitoslav Richter ; Vaclav Smetacek, dir.	Chant du monde	PR250016
DVORÁK, Antonín	Danses slaves, op. 46 et op.72	George Szell	Sony	SBK48161
DVORÁK, Antonín	Quatuors nos 9, 11, 12, 13 et 14...	Quatuor Vlach	Chant du monde	PR 250004/06
DVORÁK, Antonín	Requiem	karel Ancerl, dir.	Forlane	16636
DVORÁK, Antonín	Rousalka	Renee Fleming ; Charles Mackerras, dir.	London	460568
DVORÁK, Antonín	Sérénade pour corde ; Sérénade pour vents	Neville Marriner, dir.	Philips	4000202
DVORÁK, Antonín	Stabat Mater ; Légendes	Rafael Kubelik, dir.	DG	4239162
DVORÁK, Antonín	Symphonie no 9 ; Mon pays natal ; Dans la nature...	karel Ancerl, dir.	Supraphon	11 1998 - 2011
DVORÁK, Antonín	Symphonies nos 7, 8 et 9 ; Die Waldaube. La Moldau / SMETANA	Rafael Kubelik, dir.	DG	4396632
ELGAR, Edward	Concerto pour violoncelle. Concerto pour violoncelle / DVORAK	Maria Kiegel ; Michael Halasz, dir.	Naxos	550503
ELGAR, Edward	Variations Enigma ; Cockaigne ouverture...	David Zinman	Telarc	CD80192
FAURÉ, Gabriel	Barcarolles ; Impromptus...	Jean-Philippe Collard ; Bruno Rigutto	EMI	CZS7626872
FAURÉ, Gabriel	Pelléas et Mélisande ; Dolly ; Après un rêve...	Seiji Ozawa, dir.	DG	4230892
FAURÉ, Gabriel	Quatuor à cordes ; 2 quatuors avec piano...	Collard ; Duamy ; Pasquier ; Lodéon	EMI	7625482
FAURÉ, Gabriel	Requiem	John Eliot Gardiner, dir.	Philips	438 149 2
FAURÉ, Gabriel	Treize nocturnes	David Lively	Etcetera	KTC1082
FRANCK, César	Le chasseur maudit ; Rédemption ; Nocturne. Roméo et Juliette / BERLIOZ	Daniel Barenboim, dir.	DG	4372442
FRANCK, César	Oeuvres pour orgue	André Isoir	Calliope	CAL9920/1
FRANCK, César	Quintette pour piano et cordes. Pensée des morts.../ LISZT	Sviatoslav Richter ; Quatuor Borodine	Philips	4321422
FRANCK, César	Sonate pour violon et piano ; Quatuor à cordes	Gidon Kremer ; Oleg Maisenberg	Chant du monde	PR250024
FRANCK, César	Symphonie en ré mineur. Symphonie en sol mineur / LALO	Thomas Beecham, dir.	EMI	CDM7633962
GLAZOUNOV, Alexandre	Con ballata ; Le Chant du Ménéstrel...	Alexandre Rudin ; Igor Golovschin, dir.	Naxos	8553932
GLAZOUNOV, Alexandre	Les saisons ; Concerto pour violon	Neeme Järvi, dir.	Chandos	8596
GLINKA, Mikhail	La vie pour le tsar	Martinovitch ; Tchakrv, dir.	Sony	46487
GLINKA, Mikhail	Sextuor pour piano et cordes	Ensemble Samuel Capricornus	Hyperion	66163
GOUNOD, Charles	Faust	Placido Domingo ; Georges Prêtre, dir.	EMI	47493
GOUNOD, Charles	Roméo et Juliette	Michel Plasson, dir.	EMI	56123
GRANADOS, Enrique	Danses espagnoles ; Danse lente...	Alicia de Larocho	EMI	CDM 7645292
GRANADOS, Enrique	Goyescas	Jean-Marc Luisada	DG	4357872
GRIEG, Edvard	Concerto pour piano et orchestre no 1. Concerto pour piano / SCHUMANN	Murray Perahia ; Colin Davis, dir.	Sony	44899
GRIEG, Edvard	Peer Gynt : suites 1 et 2...	Neeme Järvi, dir.	DG	27807
GRIEG, Edvard	Pièces lyriques : sélection	Emil Guilels	DG	4198 749-2
LALO, Édouard	Symphonie espagnole ; Concerto pour violoncelle	Pierre Amoyal ; Paul Paray, dir.	Erato	2292-45688-2

LISZT, Franz	Concertos pour piano nos 1 à 3 ; Totentanz...	Joshua Pierce ; Paul Freeman, dir.	Imp Carlton	6702147
LISZT, Franz	Deuxième année de pèlerinage : l'Italie	Alfred Brendel	Philips	4201692
LISZT, Franz	Douze études d'exécution transcendante	Jorge Bolet	Decca	4146012
LISZT, Franz	Les préludes. La Moldau / SMETANA...	Herbert von Karajan, dir.	DG	45550
LISZT, Franz	Première année de pèlerinage "la Suisse"	Jorge Bolet	Decca	4101600
LISZT, Franz	Rhapsodies hongroises	Leslie Howard	Hyperion	67418
LISZT, Franz	Troisième année de pèlerinage : l'Italie	Zoltan Kocsis	Philips	4201742
MAHLER, Gustav	Der Lied der Erde	Meier ; Jerusalem ; Daniel Barenboim	Erato	45624
MAHLER, Gustav	Symphonie no 1	Pierre Boulez	DG	459610
MAHLER, Gustav	Symphonie no 2	Simon Rattle, dir.	EMI	47962
MAHLER, Gustav	Symphonie no 5	Riccardo Chailly, dir.	London	458860
MAHLER, Gustav	Symphonie no 7 ; Kindertotenlieder	Jessye Norman ; Seiji Ozawa, dir.	Philips	26249
MAHLER, Gustav	Symphonie no 8	Colin Davis, dir.	BMG	68348
MASSENET, Jules	Manon	Ileana Cotrubas ; Michel Plasson, dir.	EMI	7496102
MASSENET, Jules	Werther	Kent Nagano, dir.	Erato	17790
MENDELSSOHN, Felix	40 lieder	Dietrich Fischer-Diskau	EMI	7648272
MENDELSSOHN, Felix	Concerto pour violon en mi mineur, op 64. Concerto pour violon / SIBELIUS	Sarah Chang ; Mariss Jansons, dir.	EMI	56418
MENDELSSOHN, Felix	Elias (allemand)	James Conlon, dir.	EMI	56475
MENDELSSOHN, Felix	Le songe d'une nuit d'été	Kathleen Battle ; Siji Ozawa, dir.	DG	439 897-2
MENDELSSOHN, Felix	Octuor pour cordes	Academy of St Martin-in-the-fields	Chandos	8790
MENDELSSOHN, Felix	Prélude et fugue no 5 ; Variations sérieuses ; Neuf romances sans paroles...	Nikita Magloff	Adès	141272
MENDELSSOHN, Felix	Psaumes 42, 95 et 115	Michel Corboz, dir.	Erato	2292 45390 2
MENDELSSOHN, Felix	Quatuors à cordes nos 1 et 2 ; Capriccio op. 81	Quatuor Sine Nomine	Erato	2292 453422
MENDELSSOHN, Felix	Symphonies 1 à 5	Kurt Masur	BMG	69237
MOUSSORGSKY, Modest	Boris Godounov	Anatoly Kotchergera ; Claudio Abbado, dir.	Sony	S3K 58977
MOUSSORGSKY, Modest	Tableaux d'une exposition ; Une nuit sur le Mont Chauve...	Brigitte Engerer	Harmonia Mundi	HMC 901 266
MOUSSORGSKY, Modest	Une nuit sur le Mont Chauve ; Tableaux d'une exposition / orch. de Ravel	Fritz Reiner, dir.	RCA	09026 61958 2
RACHMANINOV, Sergei	Concertos pour piano nos 2 et 3 ; Deux préludes	Byron Janis ; Antal Dorati, dir.	Mercury	4327592
RACHMANINOV, Sergei	Danses symphoniques ; L'Ile des morts	Vladimir Ashkenazy, dir.	Decca	4101242
RACHMANINOV, Sergei	Préludes	Alexis Weisenberg	RCA	GD60568
RIMSKY-KORSAKOV, Nikolai	Shéhérazade ; La grande Pâque russe	Glenn Dicterow ; Youri Termikanov, dir.	RCA	09026 61173 2
RIMSKY-KORSAKOV, Nikolai	Symphonies nos 1 et 2 ; Capriccio espagnol	Dmitri Kitaïenko	Chandos	CHAN 9178
SAINT-SAËNS, Camille	Carnaval des animaux ; Phaeton ; Le rouet d'Omphale ; Danse macabre...	Charles Dutoit, dir.	London	14460
SAINT-SAËNS, Camille	Concerto pour violoncelle no 1 ; Suite pour violoncelle et piano...	Maria Kliegel ; Jean Francois Monnard, dir.	Naxos	8553039
SAINT-SAËNS, Camille	Concertos pour piano nos 1 à 5 ; Africa ; Rhapsodie d'Auvergne...	Louis de Froment, dir.	Vox box	3028
SAINT-SAËNS, Camille	Havanaise ; Introduction et Rondo Capriccioso. Concerto no 1 / PAGANINI...	Sarah Chang ; Wolfgang Sawallisch, dir.	EMI	55026
SAINT-SAËNS, Camille	Samson et Dalila	Gill Ragon ; Colin Davis, dir.	Erato	24756

SCHUBERT, Franz	Moments musicaux ; Sonate no 19	Alfred Brendel	Philips	4220762
SCHUBERT, Franz	Quatuor "La jeune fille et la mort"	Quatuor Artis	Sony	SK52582
SCHUBERT, Franz	Quintette pour piano et cordes "La truite"	Ax ; Frank ; Young ; Ma ; Meyer ; Bonney	Sony	61964
SCHUBERT, Franz	Sonate no 21 D 960. Kinderszenen / SCHUMANN	Vladimir Horowitz	DG	435 025-2
SCHUBERT, Franz	Sonate pour piano no 20 D 959 ; Impromptus D 899	Kyoko Tabe	Denon	18071
SCHUBERT, Franz	Symphonie no 9	Charles Mackerras	Virgin	61245
SCHUBERT, Franz	Symphonie nos 5 et 8 ; Ouverture de Rosamunde...	Charles Mackerras, dir.	Virgin	61305
SCHUMANN, Robert	Carnaval ; Kinderszenen ; Phantasiestücke...	Antonin Kubalek	Dorian	90116
SCHUMANN, Robert	Concerto pour violoncelle	Yo-Yo Ma ; Collin Davis, dir.	Sony	42663
SCHUMANN, Robert	Dichterliebe ; Liederkreis op. 39...	Thomas Quasthoff ; Roberto Szidon	RCA	61225
SCHUMANN, Robert	Etudes symphoniques et Variation posthumes op. 13 ; Papillons	Murray Perahia	Sony	34539
SCHUMANN, Robert	Kreisleriana ; Variations Abeg...	Volker Banfield	CPO	999598
SCHUMANN, Robert	Myrthen ; Lieder der Maria Stuart	Nathalie Sturzman ; Michel Dalberto	Erato	2292 45750 2
SCHUMANN, Robert	Phantasiestücke pour clarinette et piano ; Sonate pour clarinette et piano op. 120. Sonate pour clarinette / BRAHMS	Shifrin ; Rosenberger	Delos	3025
SCHUMANN, Robert	Quatuor pour piano et cordes op. 47 ; Quintette pour piano et cordes	Quatuor Emerson	DG	45848
SCHUMANN, Robert	Symphonies nos 1 à 4	Léonard Bernstein, dir.	DG	453049
TCHAIKOVSKY, Piotr Ilyitch	Capriccio italien op. 45 ; Overture 1812 op. 49...	Leonard Bernstein, dir.	DG	439 983-2
TCHAIKOVSKY, Piotr Ilyitch	Casse-Noisette. Chopiniana / GLAZOUNOV	Ondrej Lenard, dir.	Naxos	550324
TCHAIKOVSKY, Piotr Ilyitch	Concerto pour violon	Anne-Sophie Mutter ; Herbert von Karajan, dir.	DG	419 241-2
TCHAIKOVSKY, Piotr Ilyitch	La Belle au Bois-Dormant	Mikhail Pletnev, dir.	DG	457634
TCHAIKOVSKY, Piotr Ilyitch	Le lac des cygnes	Michael Tilson-Thomas, dir.	Sony	S2K 46 592
TCHAIKOVSKY, Piotr Ilyitch	Quatuors à cordes ; Sextuor à corde op. 70	Quatuor Borodine	Teldec	4509 90422-2
TCHAIKOVSKY, Piotr Ilyitch	Symphonies nos 4 à 6	Kurt Masur, dir.	Teldec	95981
TCHAIKOVSKY, Piotr Ilyitch	Variations Rococo. Kol Nidrei / BRUCH. Concerto Pour violoncelle / DVORAK	Janos Starker ; Antal Dorati, dir.	Mercury	432 001-2
VERDI, Giuseppe	Aïda	James Levin, dir.	Sony	45973
VERDI, Giuseppe	La Traviata	Carlos Kleiber, dir.	DG	15132
VERDI, Giuseppe	Macbeth	Piero Cappuccilli ; Claudio Abbado, dir.	DG	49732
VERDI, Giuseppe	Otello	Placido Domingo ; Myung-Whun Chung, dir.	DG	439 805-2
VERDI, Giuseppe	Requiem	Richard Hickox, dir.	Chandos	9490
VERDI, Giuseppe	Rigoletto	Riccardo Muti, dir.	Sony	66314
WAGNER, Richard	Der Fliegende Höllander	Giuseppe Sinopoli, dir.	DG	437778

WAGNER, Richard	Die Meistersinger	Eugen Jochum, dir.	DG	15278
WAGNER, Richard	Die Walküre	Daniel Barenboïm, dir.	Teldec	91186
WAGNER, Richard	Ouvertures et préludes : vol. 1	Otto Klemperer, dir.	EMI	7472542
WAGNER, Richard	Ouvertures et préludes : vol. 2	Otto Klemperer, dir.	EMI	7472552
WAGNER, Richard	Tannhäuser	René Kollo ; Georg Solti, dir.	decca	414 581-2
WAGNER, Richard	Tristan und Isolde	Carlos Kleiber, dir.	DG	419 889-2
WEBER, Carl Maria von	Concertos pour clarinette nos 1 et 2 ; Concertino pour clarinette	Sabine Meyer ; Herbert Blomstedt, dir.	EMI	7473512
WEBER, Carl Maria von	Grand duo concertant pour clarinette et piano ; Quintette pour clarinette...	Walter Boeykens ; Ensemble P. Boeykens	Harmonia Mundi	HMA 901481
WEBER, Carl Maria von	Sonates pour piano : intégrale ; Invitation à la valse...	Garrick Ohlsson	Arabesque	Z6584-2
WOLF, Hugo	Anthologie : Goethe-Lieder ; Möricke-Lieder ; Dix Lieder	Schwarzkopf ; Moore ; Parsons	EMI	7636532
WOLF, Hugo	Italienisches Liederbuch	Schwarzkopf ; Fischer-Dieskau ; Moore	EMI	7637322

11.4.2 Bibliographie sommaire

La musique :

La Musique en France à l'époque romantique : 1830-1870. Paris : Flammarion, 1991. (Harmoniques. La Musique en France).

ISBN 2-08-066305-4

CHION, Michel. *La Symphonie à l'époque romantique : de Beethoven à Mahler,* Paris : Fayard, 1994. (Les Chemins de la musique).

ISBN 2-213-59271-3

CLAUDON, Francis. *La Musique des romantiques.* Paris : PUF, 1992. (Ecriture).

ISBN 2-13-044627-2

PLANTIGA, Léon. *La Musique romantique.* Paris : Lattès, 1989. (Musiques et musiciens).

SABATIER, François. *Miroirs de la musique : la musique et ses correspondances avec la littérature et les beaux-arts, 2, 1800-1945.* Paris : Fayard, 1995. (Musique).

ISBN 2-213-60144-5

Compositeurs :

BEETHOVEN, Ludwig van

BEETHOVEN, Ludwig van. *Carnets intimes.* Paris : Buchet Chastel, 1991. (Musique).

ISBN 2-7020-1374-0 B

BOUCOURECHLIEV, André. *Essai sur Beethoven.* Arles : Actes sud, 1999.

ISBN 2-86869-646-5

BUTOR, Michel. *Dialogue avec 33 variations de Ludwig von Beethoven sur une valse de Diabelli.* Paris : Gallimard, 1961. (Le Chemin).

ISBN 2-07-027928-6

DE NORA, Tia. *Beethoven et la construction du génie.* Paris : Fayard, 1998. (Les Chemins de la musique).

ISBN 2-213-60115-1

MARNAT, Marcel. *Beethoven.* Paris : J.-P. Gisserot, 1998. (Pour la musique ; 2).

ISBN 2-87747-325-2

BERLIOZ, Hector

CLAVAUD, Monique. *Hector Berlioz, visages d'un masque : littérature et musique dans la symphonie fantastique et Lelio.* S.I. : Clavaud M.

ISBN 2-904086-01-3

RAMAUT, Alban. *Hector Berlioz : compositeur romantique français.* Arles : Actes sud, 1993. (Musique).

ISBN 2-7427-0058-7

BIZET, Georges

STRICKER, Rémy. *Georges Bizet : 1838-1875*. Paris : Gallimard, 1999. (NRF Biographies).
ISBN 2-07-074803-0

BORODINE, Alexandre

BERBEROVA, Nina. *Borodine : 1834-1887*. Arles : Actes sud, 1989.
ISBN 2-86869-459-4

BRAHMS, Johannes

Brahms. Paris : J.-M. Place, 1998. (Ostinato rigore ; 10)
ISBN 2-85893-398-7

FERRAN, Jean-Michel. *Brahms*. Paris : J.-P. Gisserot, 1998. (Pour la musique ; 3).
ISBN 2-87747-312-0

HORTON, John. *La Musique d'orchestre de Brahms : symphonies, concertos, ouvertures*. Arles : Actes sud, 1989.
ISBN 2-86869-326-1

BRUCKNER, Anton

BARFORD, Philip. *Les Symphonies de Bruckner*. Arles : Actes sud, 1991. (Musique).
ISBN 2-86869-787-9

CHOPIN, Frédéric :

BRUNEL, Pierre. *Aimer Chopin*. Paris : PUF, 1999. (Musique et musiciens).
ISBN 2-13-049799-3

BRUNEL, Pierre. *George Sand, Frédéric Chopin : la passion des contraires*. Acropole, 1999. (Les couples célèbres).
ISBN 2-7357-0178-6

LISZT, Franz. *Frédéric Chopin*. Paris : Buchet Chastel, 1997.
ISBN 2-7020-1665-0

DVORAK, Antonin :

THIRION, Anne. *Antonin Dvorak*. Lausanne : Age d'homme, 1999.
ISBN 2-8251-1248-8

FAURE, Gabriel

NECTOUX, Jean-Marie. *Fauré*. Paris : Seuil, 1995. (Microcosme. Solfèges ; 33).
ISBN 2-02-023488-2

GRIEG, Edward

HORTON, John. *Edvard Grieg*. Paris : Fayard, 1989. (Bibliothèque des grands musiciens).
ISBN 2-213-02374-3

GOUNOD, Charles

HUEBNER, Steven. *Les Opéras de Charles Gounod*. Arles : Actes sud, 1993. (Musique).
ISBN 2-7427-0068-4

LISZT, Franz

LISZT, Franz. *Artiste et société : édition des textes en français*. Paris : Flammarion, 1995. (Harmoniques).
ISBN 2-08-066897-8

LISZT, Franz. *Des Bohémiens et de leur musique en Hongrie*. Paris : Marval, 1999. ISBN 2-86234-283-1

MOYSAN, Bruno. *Liszt*. Paris : J.-P. Gisserot, 1999. (Pour la musique). ISBN 2-87747-446-1

POURTALES, Guy de. *La Vie de Franz Liszt*. Paris : Gallimard, 1983. (Folio ; 1442). ISBN 2-07-037442-4

MAHLER, Gustav.

BAUER-LECHNER, Natalie. *Souvenirs de Gustav Malher : Malheriana*. Paris : L'Harmattan, 1999. (Univers musical). ISBN 2-7384-7446-2

VIGNAL, Marc. *Mahler*. Paris : Seuil, 1995. (Microcosme. Solfèges ; 26). ISBN 2-02-025671-1

MENDELSSOHN, Félix

JACOBS, Rémi. *Mendelssohn / Rémi Jacobs*. Paris : Seuil, 1977. (Microcosme. Solfèges ; 36). ISBN 2-02-004684-9

SCHUBERT, Franz

DRILLON, Jacques. *Schubert et l'infini : à l'horizon, le désert*. Arles : Actes sud, 1996. (Musique). ISBN 2-7427-0886-3

PROD'HOMME, Jacques-Gabriel. *Schubert raconté par ceux qui l'ont vu : souvenirs, lettres, journaux intimes, etc.* Paris : Stock, 1997. ISBN 2-234-04692-0

SCHUMANN, Robert

BLONDET, Sandrine. *Schumann*. Paris : J.-P. Gisserot, 1999. (Pour la musique). ISBN 2-87747-373-2

FISCHER-DIESKAU, Dietrich. *Robert Schumann : le verbe et la musique*. Paris : Seuil, 1984. ISBN 2-02-006990-3

SCHUMANN, Robert, SCHUMANN, Clara. *Lettres d'amour*. Paris : Buchet Chastel, 1991. (Musique). ISBN 2-7020-1292-2

TCHAIKOVSKI, Piotr Ilitch

ANGER, Violaine. *Tchaïkovski*. Paris : J.-P. Gisserot, 1998. (Pour la musique ; 1). ISBN 2-87747-313-9

BERBEROVA, Nina. *Tchaïkovski : biographie*. Arles : Actes sud, 1987. (Musique). ISBN 2-86869-138-2

LISCHKE, André. *Tchaïkovski au miroir de ses écrits*. Paris : Fayard, 1996. ISBN 2-213-59575-5

TCHAIKOVSKI, Piotr Ilitch. *Voyage à l'étranger*. Bègles : Castor astral, 1993. (Les Inattendus). ISBN 2-85920-211-0

VERDI, Giuseppe

PETIT, Pierre. *Verdi*. Paris : Seuil, 1998. (Microcosme. Solfèges ; 10). ISBN 2-02-033633-2

VAN, Gilles de. *Verdi, un théâtre en musique*. Paris : Fayard, 1992.
ISBN 2-213-02895-8

WAGNER, Richard

EUGENE, Eric. *Wagner et Gobineau : existe-t-il un racisme wagnérien ?* Paris : le Cherche Midi, 1998 . (Points fixes essai).
ISBN 2-86274-556-1

MANN, Thomas. *Wagner et notre temps*. Paris : Hachette Littératures, 1977.
(Pluriel ; 8315).
ISBN 2-01-008989-8

NIETZSCHE, Friedrich. *Le Cas Wagner*. Paris : Gallimard, 1991. (Folio. Essais ; 169).
ISBN 2-07-032659-4

WAGNER, Gottfried. *L'héritage Wagner*. Paris : NIL, 1998.
ISBN 2-84111-101-6

WAGNER, Richard. *Un Musicien étranger à Paris*. Paris : Ed. des Cendres, 1989.

WAGNER, Richard, BAUDELAIRE, Charles. *L'Art et la révolution : Lettre à Richard Wagner. Wagner et le Tannhauser à Paris*. S.l. : Opale, 1978.

Les arts en général :

L'Esthétique romantique en France : une anthologie. Ed. Claude Millet. Paris : Pocket, 1994. (Agora ; 6107).
ISBN 2-266-05136-9

BRION, Marcel. *La Peinture romantique*, Paris : Albin Michel, 1967.
ISBN 2-226-04799

BURNAND, Caroline, BELLAN, Monika. *Panorama de la culture allemande : musique, peinture, cinéma*. Paris : Ellipses-Marketing, 1997.
ISBN 2-7298-4713-8

FRANCOIS, Aline. *Le romantisme [fichier informatique]*. [Paris] : Vilo, cop. 1996.
(Les encyclopédies de l'art)
ISBN: 271910337 3

GUSDORF, Georges. *Romantisme*. Paris : Payot, 1993. (Grande bibliothèque Payot).
ISBN 2-228-88694-7

GUSDORF, Georges. *Romantisme*. Paris : Payot, 1993. (Grande bibliothèque Payot).
ISBN 2-228-88700-5

HERACLES, Philippe. *Les Plus beaux poèmes romantiques : romantisme et nostalgie*. Paris : le Cherche Midi, 1990. (Espaces).
ISBN 2-86274-027-6

MARTIN-FUGIER, Anne. *Les romantiques : figures de l'artiste, 1820-1848*. Paris : Hachette Littératures, 1998. (La vie quotidienne, ISSN 0768-0074).
ISBN 2-01-235273-1

PEYRE, Henri. *Qu'est-ce-que le romantisme?* Paris : PUF, 1979. (Littératures modernes ; 1).
ISBN 2-13-036361-X

VAN TIEGHEM, Paul. *Le Romantisme dans la littérature européenne : l'ère romantique*. Paris : Albin Michel, 1969. (L'Évolution de l'humanité poche ; 19).
ISBN 2-226-04743-3

VAUGHAN, William. *L'Art romantique*. Paris : Thames & Hudson, 1994. (L'Univers de l'art ; 44).
ISBN 2-87811-080-3

Histoire :

Le XVIIIe siècle : 1715-1815. Ed. sous la dir. de R. Muchembled, M. Cassan, S. Dontenwill et al. Rosny-sous-Bois : Bréal, 1994. (Histoire moderne ; 2) (Grand amphi).
ISBN 2-85394-736-X

BUBER, Martin. *Gog et Magog : chronique de l'époque napoléonienne*. Paris : Gallimard, 1984. (Idées ; 491).
ISBN 2-07-035491-1

KOTT, Sandrine. *L'Allemagne au XIXe siècle*. Paris : Hachette Education, 1999. (Carré ; 45. Histoire).
ISBN 2-01-144988-X

LIVET, Georges. *L'Europe de 1789 à nos jours*. Paris : PUF, 1980. (Histoire générale de l'Europe ; 3)
ISBN 2-13-035581-1

SAYRE, Robert, LÖWY, Michael. *L'Insurrection des Misérables : romantisme et révolution en juin 1832*. Paris : Lettres modernes Minard, 1992. (Archives des lettres modernes ; 253).
ISBN 2-256-90446-6

Littérature française :

BERLIOZ, Hector

Euphonia ou la Ville musicale. Toulouse : Ombres, 1991. (Petite bibliothèque Ombres ; 4).
ISBN 2-905964-54-5

Le suicide par enthousiasme : et autres nouvelles. Paris : Arche, 1995.
ISBN 2-85181-365-X

CHATEAUBRIAND, François René de

Atala. Paris : Gallimard, 1978. (Folio ; 1017).
ISBN 2-07-037017-8

René. Paris : Larousse, 1991. (Petits classiques Larousse).
ISBN 2-03-871075-9

HUGO, Victor

Les Chansons des rues et des bois. Paris : Gallimard, 1982. (Poésie ; 162).
ISBN 2-07-032225-4

Les châtiments. Paris : Gallimard, 1998. (Poésie).
ISBN 2-07-040602-4

Les contemplations. Paris : Pocket, 1998. (Pocket ; 6040. Classiques).
ISBN 2-266-08307-4

Hernani. Paris : Gallimard, 1995. (Folio ; 20. Théâtre).
ISBN 2-07-038657-0

La Légende des siècles. Paris : Gallimard, 1950. (Bibliothèque de la Pléiade).
ISBN 2-07-010263-7

Les Misérables. Paris : Gallimard, 1976. (Bibliothèque de la Pléiade ; 85).
ISBN 2-07-010264-5

Notre-Dame de Paris. Paris : Flammarion, 1985. (GF ; 441).
ISBN 2-08-070441-9

Odes et ballades. Paris : Flammarion, 1985. (GF ; 439).
ISBN 2-08-070439-7

Les Orientales. Paris : LGF, 2000. (Le Livre de poche; 16059. Classiques de poche).
ISBN 2-253-16059-8

Ruy Blas. Paris : Gallimard, 1997. (Folio; 37. Théâtre).
ISBN 2-07-040157-X

MUSSET, Alfred de

Les caprices de Marianne. Paris : Flammarion, 1998. (GF ; 971. Edition avec dossier).
ISBN 2-08-070971-2

Fantasio : comédie en deux actes, 1834. Paris : Larousse, 1998. (Petits classiques Larousse).
ISBN 2-03-871728-1

Lorenzaccio. Paris : Flammarion, 1988. (GF ; 486).
ISBN 2-08-070486-9

On ne badine pas avec l'amour. Paris : Gallimard, 1994. (Folio ; 12. Théâtre ; 12).
ISBN 2-07-038654-6

Poésies. Paris : Gallimard, 1933. (Oeuvres complètes ; 1) (Bibliothèque de la Pléiade, 62).
ISBN 2-07-010387-0

ROUSSEAU, Jean-Jacques

Julie ou La Nouvelle Héloïse, 1. Paris : Gallimard, 1993. (Folio ; 2419).
ISBN 2-07-038566-3

Julie ou La Nouvelle Héloïse, 2. Paris : Gallimard, 1993. (Folio ; 2420).
ISBN 2-07-038567-1

SENAUCOUR, Etienne Pivert de. *Oberman*. Paris : Gallimard, 1984. (Folio ; 1566).
ISBN 2-07-037566-8

STAËL-HOLSTEIN, Germaine de

Corinne ou l'Italie. Paris : Gallimard, 1985. (Folio ; 1632).
ISBN 2-07-037632-X

Delphine, 1. Paris : Flammarion, 2000. (GF ; 1099).
ISBN 2-08-071099-0

Delphine, 2. Paris : Flammarion, 2000. (GF ; 1100).
ISBN 2-08-071100-8

STENDHAL

La Chartreuse de Parme. Paris : Gallimard, 1973. (Folio ; 155).
ISBN 2-07-036155-1

Histoire de la peinture en Italie. Paris : Gallimard, 1996. (Folio ; 297. Essais ; 297).
ISBN 2-07-032807-4

Le Rouge et le noir : chronique de 1830. Paris : Seuil, 1993. (L'Ecole des lettres).
ISBN 2-02-019589-5

Voyages en Italie. Paris : Gallimard, 1973. (Bibliothèque de la Pléiade).
ISBN 2-07-010697-7

VIGNY, Alfred de

Cinq mars. Paris : Gallimard, 1949. (Oeuvres complètes ; 2) (Bibliothèque de la Pléiade).
ISBN 2-07-010581-4

Poésie-théâtre. Paris : Gallimard, 1986. (Oeuvres complètes ; 1) (Bibliothèque de la Pléiade ; 74).
ISBN 2-07-010960-7

Littérature anglaise :

BLAKE, William

Chansons d'innocence et d'expérience = Songs of innocence and of experience.
Perros-Guirec : La Tilv, 1997.
ISBN 2-909159-19-1

Ecrits prophétiques. Paris : Corti, 2000. (Domaine romantique).
ISBN 2-7143-0709-4

Le mariage du ciel et de l'enfer. Paris : Arfuyen, 1996.
ISBN 2-908825-49-X

BYRON, George Gordon (baron)

Contes orientaux. Paris : Kimé, 1997. (Rencontres).
Contient : Le Giaour ; La Fiancée d'Abydos ; Le Corsaire, etc...
ISBN 2-908212-95-1

Journal de Ravenne ; suivi de Pensées détachées ; suivi de Journal de Céphalonie et de Missolonghi. Paris : Corti, 1998. (Romantique ; 69).
ISBN 2-7143-0633-0

Poèmes. Paris : Allia, 1997.
ISBN 2-911188-48-9

Le prisonnier de Chillon : et autres poèmes. Arles : Sulliver, 1998.
ISBN 2-911199-14-6

Le Vampire. Briare : Chimères, 1990. (Barbe bleue ; 2).
ISBN 2-908266-01-6

COLERIDGE, Samuel Taylor

Le Dit du vieux marin. Paris : Corti, 1988. (Romantique).

ISBN 2-7143-0288-2

Notebooks. Paris : Allia, 1999.
ISBN 2-84485-022-7

KEATS, John
Hypérion. Genève : Dogana, 1989. (Poésie ; 12).

Les Odes. Paris : Arfuyen, 1994. (Textes anglais).
ISBN 2-908825-33-3

Sur l'aile du phénix. Paris : Corti, 1996. (Romantique ; 64).
ISBN 2-7143-0592-X

SHELLEY, Percy Bysshe
De l'amour : essais et préfaces choisis. Paris : Métailié, 1991. (L'Elémentaire).

Ode au vent d'Ouest : Adonais et autres poèmes. Paris : Corti, 1998. (Romantique ; 70).
ISBN 2-7143-0662-4

Prométhée délivré. S.I. : Aubier-Flammarion, 1968. (Bilingue ; 5).
ISBN 2-7007-0505-X

WORDSWORTH, William. *Ballades lyriques*. Paris : Corti, 1997. (Romantique ; 65).
ISBN 2-7143-0614-4

Littérature allemande :

ARNIM, Ludwig Achim von, BRENTANO, Clemens. *Le cor merveilleux de l'enfant : vieilles chansons allemandes = Des Knaben Wunderhorn*. Nantes : Ed. du Petit véhicule, 1990. (P'oasis).
ISBN 2-906655-22-8

GOETHE, Johann Wolfgang von
Les Affinités électives. Paris : Flammarion, 1992. (GF ; 673).
ISBN 2-08-070673-X

Les années d'apprentissage de Wilhelm Meister. Paris : Gallimard, 1999. (Folio ; 3077. Classique).
ISBN 2-07-040292-4

Les années de pèlerinage de Wilhelm Meister. Paris : Ed. du Carrousel, 1999. (Littératures).

Ecrits sur l'art. Paris : Flammarion, 1996. (GF ; 893).
ISBN 2-08-070893-7

Egmont. Bruxelles : Ed. de l'Ambedui, 1999.
Faust. Paris : Gallimard, 1995. (Folio ; 26. Théâtre ; 26).
ISBN 2-07-038911-1

Les souffrances du jeune Werther. Paris : LGF, 1999. (Le Livre de poche ; 9640. Classiques de poche).
ISBN 2-253-09640-7

HÖLDERLIN, Friedrich

L'aède en exil. Saint-Clément-de-Rivière : Fata Morgana, 2000.
ISBN 2-85194-509-2

Odes, élégies, hymnes. Paris : Gallimard, 1993. (Poésie ; 272).
ISBN 2-07-032739-6

NOVALIS, Georg-Friedrich. *Henri d'Ofterdingen*. Paris : Gallimard, 1997. (L'Etrangère).
ISBN 2-07-074955-X

SCHILLER, Friedrich von

Les brigands. Paris : Arche, 1998. (Scène ouverte).
ISBN 2-85181-405-2

Cabale et amour. Paris : Arche, 1999. (Scène ouverte).
ISBN 2-85181-425-7

Marie Stuart. Paris : Arche, 1998. (Scène ouverte).
ISBN 2-85181-417-6

SCHLEGEL, Friedrich. *Lucinde*. [Paris] : Aubier-Flammarion, 1971. (Bilingue ; 47).
ISBN 2-7007-0547-5

TIECK, Ludwig

La Foire. Paris : Aubier, 1994. (Domaine allemand).
ISBN 2-7007-1663-9

La Montagne aux runes : les elfes, la coupe. Paris : Aubier-Montaigne, 1977. (Coll. bilingue).
ISBN 2-7007-0072-4

TIECK, Ludwig, PEJU, Pierre. *Amour et magie : et autres contes*. Paris : Corti, 1993. (Romantique ; 41).
ISBN 2-7143-0495-8

11.5 Annexe 5 : module thématique consacré au hip-hop

11.5.1 Discographie sélective

INTERPRETE	TITRE	LABEL	ANNEE	
Rap français				
Akhenaton	Mètèque et mat	Delabel	1997	
Faf la Rage	C'est ma cause	Kif-Kif	1999	
Fonky Family	Si Dieu veut	Côté obscur	1998	
Freeman	L'palais de justice	Delabel	1999	
IAM	De la planète Mars	Labelle noir / Virgin	1991	
IAM	L'école du micro d'argent	Delabel	1997	
NTM	Authentik	Sony Music	1991	
NTM	Suprême NTM	Sony Music	1998	
Oxmo Puccino	Opéra Puccino	Virgin	1998	
Shurik'n	Où je vis	Delabel	1998	
	Time bomb session	Time bomb	2000	compilation
	IV my people	IV my people	2000	compilation
Rap américain				
Afrika Bambaataa	Planet rock	Tommy Boy	1986	
Big Daddy Kane	Daddy's Home	MCA	1994	
Black Moon	Enta da stage	Wreck	1993	
Busta Rhymes	The coming	Elektra	1996	
Common Sense	Like water for chocolate	MCA	2000	
Compagny Flow	Funcrusher plus	Rawkus	1997	
Cypress Hill	Black sunday	Columbia	1993	
De la Soul	Three Feet High and Rising	Tommy Boy	1989	
Dr Dre	2001	Priority	1999	
Dr Dre	The chronic	Priority	1992	
Encore	Self preservation	75 ARK	1999	
EPDM	Out of Business	Def jam	1999	
Erick Sermon	Double or nothing	Rush associated label	1995	
Fugees	The score	Ruffhouse	1996	
Funk Master Flex and Big Kap	The tunnel	Def jam	2000	
Gangstarr	A decade of gangstarr	Virgin	1999	
Genius/Gza	Beneath the Surface	MCA	1999	
Godfather Don	Diabolique	Hydra	1999	
Groupe Home	A tear for the ghetto	Replay	1999	
Groupe Home	Livin proof	Payday	1995	
Heater B	Takin mine	EMI	1996	
Herbaliser	Blow Your Headphones	Ninja Tune	1997	
Hill, Lauryn	The Miseducation of Lauryn Hill	SONY	1998	
Jay Z	Reasonable doubt	Priority	1996	
Jeru the Damaja	Wrath of the math	Payday	1996	
KRS One	My philosophy	Jive	1995	
Last Poets	The Last Poets	Metrotone	1970	
Last Poets	The Time Has Come	Polygram	1997	
Mad Skillz	From where ?	Big beat	1996	
Mass influence	The underground science - 11 tr	Nonstop music works	1999	
Method Man	Tical	Def jam	1994	
Mic Geronimo	The natural	Blunt	1995	
Mobb Deep	Murda muzik	SONY	1999	

Mobb Deep	The infamous	BMG	1995	
Mos Def and Talib Kweli	Black star	Rawkus	1998	
Mykill Miers	It's been a long time comin	Blackberry music	2000	
Nine	Cloud 9	Profile	1996	
Notorious Big, the	Ready to Die	Bad boy	1995	
NWA	Greatest hits	Priority	1996	
Ol'Dirty Bastard	Return to the 36 Chambers	Elektra	1995	
People under the stairs	Question in the form of an answer	OM	2000	
Pete Rock	Soul survivor	Loud	1998	
Pharoahe Monch	Internal affairs	Rawkus	1999	
Public Enemy	Fear of a black planet	Def jam	1990	
Public Enemy	It Takes a Nation of Millions to Hold Us Back	Def jam	1988	
Queen Latifah	Black Reign	UNI	1997	
Redman	Doc's da name 2000	Def jam	1999	
Redman	Muddy Waters	Def jam	1996	
Roots, the	Do you want more	UNI	1994	
Roots, the	Things fall appart	MCA	1999	
RZA	RZA as Bobby Digital in Stereo	V2	1998	
Shinin Ep	Director's cut ep	Drunk decibel	2000	
Silent Majority	Majorité silencieuse	Unik	1994	
Sugarhill Gang	Best of	MNW	1998	
Swollen Members	Balance	Battle axe	1999	
Tribe Called Quest	Midnight Marauders	Jive	1993	
Tribe Called Quest	The Low End Theory	Jive	1991	
Wu Tang Clan	Enter the Wu-Tang, 36 chambers	BMG	1993	
	Soundbombing II	Rawkus	1998	compilation
	Superrappin	Groove attack	1999	compilation
	The beyond real experience	Sampler and sans reproche	1999	compilation

11.5.2 Bibliographie sélective

Documentaires :

Culture hip-hop. Paris : L'Harmattan, 1999. (Africultures ; 21).
ISBN 2-7384-7914-6

Le rap français. Ed. Jean-Claude Perrier. Paris : Table ronde, 2000 (La petite vermillon ; 118).
ISBN 2-7103-0947-5

Je texte termine. Grigny (Rhône) : Paroles d'aube, 1998. (Noces).
ISBN 2-84384-012-0

BOCQUET, Jean-Louis, PIERRE-ADOLPHE, Philippe. *Rap ta France*. Paris : J'ai lu, 1999. (J'ai lu ; 5278. Littérature générale).
ISBN 2-290-05278-7

BOUCHER, Manuel. *Rap, expression des lascars : signification et enjeux dans la société française*. Paris : L'Harmattan, 1999. (Union peuple et culture).
ISBN 2-7384-7380-6

CACHIN, Olivier. *L'offensive rap*. Paris : Gallimard-Jeunesse, 1996. (Découvertes ; 274. Musique).
ISBN 2-07-053361-1

CALIO, Jean. *Le rap : une réponse des banlieues*. Lyon : Aléas ENTPE, 1998. (Pour mémoire).
ISBN 2-908016-86-9

CISSE, Sylvère-Henry, CALLENS, Jean. *Rap en Nord*. Lille : Miroirs, 1992.
ISBN 2-84003-029-2

COOPER, Martha, SCIORRA, Joseph. *RIPNYC (requiescat in pace in New York city) : bombages in memoriam*. Paris : Thames & Hudson, 1994.
ISBN 2-87811-084-6

DUFRESNE, David. *Yo! Révolution rap : l'histoire, les groupes, le mouvement*. Paris : Ramsay, 1991.
ISBN 2-85956-914-6

GALLONI D'ISTRIA, Isabelle. *Collectif Mouv' = Sequence of a life*. Carnières (Belgique) : Lansman, 1997. (Mémoire vivante).
ISBN 2-87282-196-1

GOLDSTEIN, Joël, PERROTTA, Alexandre. *Let's move, let's tag!*. Genève : Institut d'études sociales, 1992. (Annales ; 31).
ISBN 2-88224-024-4

LAPASSADE, Georges, ROUSSELOT, Philippe. *Le Rap ou la Fureur de dire*. Paris : L. Talmart, 1990.
ISBN 2-903911-29-0

MILON, Alain. *L'étranger dans la ville : du rap au graff*. Paris : PUF, 1999. (Sociologie d'aujourd'hui).
ISBN 2-13-050091-9

MOÏSE, Claudine. *Danseurs du défi : rencontre avec le hip hop*. Montpellier : Indigène, 1999. (Indigène esprit).
ISBN 2-911939-11-5

PUMA, Clyde. *Le rap français*. Paris : Hors collection, 1997.
ISBN 2-258-04720-X

VERNAY, Marie-Christine. *La danse hip-hop*. Paris : Gallimard-Jeunesse ; Cité de la musique, 1998. (Carnet de danse).
ISBN 2-07-052215-6

Quelques romans, recueils de poésie et bandes dessinées :

DELACORTA. *Rap à Babylone Beach*. Paris : Ed. du Masque, 1992.
ISBN 2-7024-2274-8

GRIMES, Tom. *La cité de Dieu*. Paris : Gallimard, 1999. (Noire).
ISBN 2-07-074519-8

KALONJI, Jean-Philippe. *Helvethika, 1*. Genève : Paquet, 1999. (Tango noir).
ISBN 2-940199-19-1

KALONJI, Jean-Philippe. *Helvethika, 2*. Genève : Paquet, 1999. (Tango noir).
ISBN 2-940199-23-X

MAD, Lucio. *Dakar en barre*. Paris : Baleine, 1997. (Le Poulpe ; 59).
ISBN 2-84219-058-0

PELECANOS, George P. *King Suckerman*. Paris : Ed. de l'Olivier, 1999. (Soul fiction).
ISBN 2-87929-159-3

PELECANOS, George P. *Suave comme l'éternité*, Paris : Ed. de l'Olivier, 1999. (Soul fiction).
2-87929-209-3

PINPIN, Jean-Christophe. *Les gens bons baillonnés*. Paris : Baleine, 1996. (Le Poulpe ; 19).
ISBN 2-84219-018-1

QUILICI, Jean-Jacques. *Coup de poing*. Ollioules (Var) : Ed. de la Nerthe, 1998.
ISBN 2-9510778-6-6

SAPPHIRE. *Push*. Paris : Seuil, 1998. (Points ; 568).
ISBN 2-02-035290-7

SCOTT-HERON, Gil. *Le vautour*. Paris : Ed. de l'Olivier, 1998. (Soul fiction).
ISBN 2-87929-138-0

VILLARD, Marc. *Gangsta rap*. Paris : Gallimard, 2000. (Folio ; 2580. Série noire).
ISBN 2-07-049953-7

Rapologie. Ed. Philippe Pierre-Adolphe et José-Louis Bocquet. Paris : Mille et une nuits, 1997. (Les petits livres ; 14).
ISBN 2-84205-184-X

11.6 Annexe 6 : graphiques

Tableau 1 :

Répartition par genres : réseau (bibliothèques)

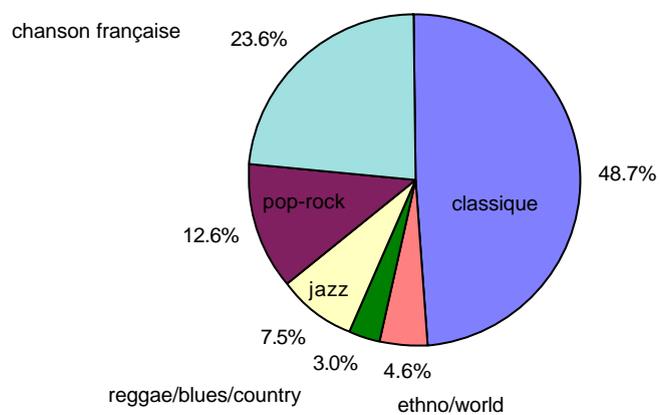


Tableau 2 :

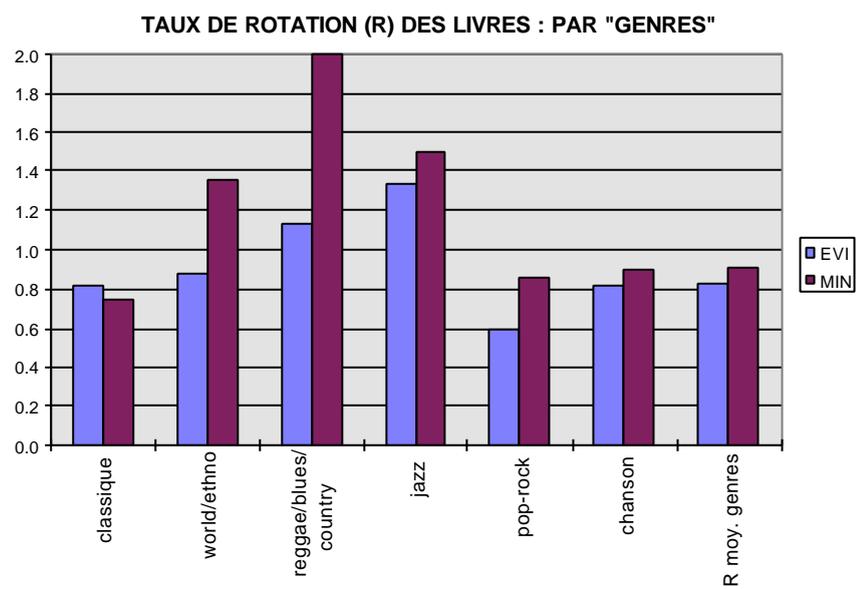


Tableau 3 :

Equilibre rock/classique

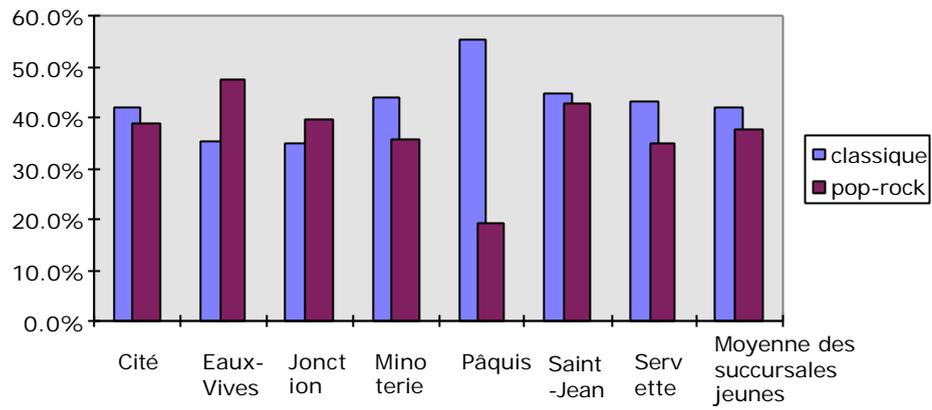


Tableau 4 :

Répartition par genres : livres disponibles

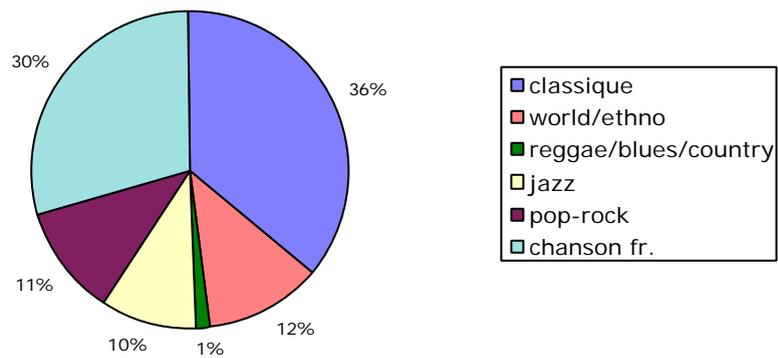
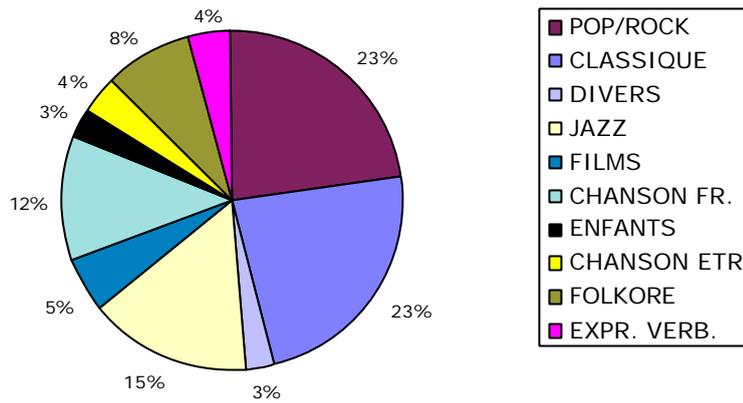


Tableau 5 :

**Répartition des acquisitions par genres :
Vieuxseux**



Moyennes des acquisitions annuelles entre 1992 et 1999

Tableau 6 :

Répartiton par genres : Discothèque des Minoteries

